

Feu, Vie, Accidents
ASSURANCES
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX
JOS.-C. HEBERT, N. P.
Rue du Dépôt - Montmagny

LE PEUPLE

Feu, Vie, Accidents
ASSURANCES
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX
JOS.-C. HEBERT, N. P.
Rue du Dépôt - Montmagny

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

VOL. XXXIV. — No. 21.

Rédaction et Administration, B. P. 228, Montmagny, P. Q.

VENDREDI LE 15 FEVRIER 1935.

MAGNIFIQUE SUCCES DU CERCLE DRAMATIQUE DES C. DE COLOMB

“LES BOULINARD”

La soirée organisée par le Cercle Dramatique des C. de C. qui a été donnée mardi soir, le douze, a été un véritable succès.

Les acteurs et les artistes ont été vivement applaudis par une assistance considérable et enthousiaste.

La comédie intitulée: “Les Boulinard”, est une pièce en trois actes de Maurice Ordonneau. Cette pièce est remplie de mots d'esprit et de scènes amusantes au possible.

Le premier acte nous introduit dans le salon de M. Aristide Boulinard à Paris. M. Boulinard est un ancien fabricant de moutarde riche et influent. C'est un parvenu qui a marié sa cuisinière. Tous deux n'ont jamais réussi à se départir de leurs manières bourgeoises et Madame Boulinard se plaint à rappeler à tous moments le temps où elle était en service, ce qui humilie très fort son époux.

M. Boulinard cherche à marier sa fille Cécile. Elle aime Paul Bodard, jeune avocat, à qui la clientèle n'a pas encore amené la prospérité. Son père lui destine un nommé Bruniquel qui est ingénieur avec de belles manières et qui ne manque jamais l'occasion de flatter la vanité du vieux rentier.

Boulinard consentirait cependant à permettre à sa fille d'épouser Bodard à condition que celui-ci réussisse à se faire nommer sous-préfet. Il met son influence en jeu pour aider l'amoureux de sa fille à décrocher sa situation. Malheureusement, Bodard n'a pas été nommé, car le gouvernement lui a préféré un nommé Paul Godard. Les journaux locaux ont annoncé la nomination de Paul Bodard, un B au lieu d'un G. Boulinard triomphant suivit de sa femme annonce à Bodard qu'il est nommé. Celui-ci, tout ahuri, s'aperçoit que c'est une coquille et comme il est certain, que Boulinard ne lui donnera pas sa fille s'il n'est pas sous-préfet, il se garde bien de faire connaître cette erreur à son futur beau-père. La mystification continue. Boulinard, emporté par son enthousiasme propose à son futur gendre de l'accompagner avec toute sa famille à la sous-préfecture des Réglisottes où il croit que son gendre est nommé.

Boulinard est convaincu que c'est à lui que Bodard doit sa nomination. Il trouve que son gendre manque d'initiative et il prend partout les devants. Il s'installe dans un petit hôtel des Réglisottes qu'il prend pour la sous-préfecture elle-même. Il se croit roi et maître dans la maison. Lorsque les pensionnaires réguliers de l'hôtel arrivent, il les reçoit comme s'il était chez lui. Ceux-ci sont décontenancés et ils manifestent une froideur excessive à l'égard de ces prévenus. Au cours du dîner, Boulinard dérange les habitudes de tout le monde; les habitués de l'hôtel se fâchent et partent en protestant contre le maître d'hôtel, M. Emile, qui a ainsi laissé chambarder tout son hôtel.

Dans le même temps, Paul Godard, le véritable sous-préfet, arrive et s'installe à l'hôtel. Il n'est pas satisfait du poste qu'on lui a donné et il demande immédiatement d'être promu dans un endroit plus agréable.

Boulinard finit par s'apercevoir qu'il était dans un hôtel au lieu d'être à la sous-préfecture. Se croyant sous-préfet, il avait ordonné à la fanfare de la localité de venir lui donner une sérénade. Il décide alors de partir, avec toute sa famille pour la sous-préfecture, escorté par la fanfare et les citoyens des Réglisottes, qui croient aussi que Boulinard est leur nouveau sous-préfet.

Au troisième acte on nous transporte à la sous-préfecture des Réglisottes. Paul Godard, le véritable sous-préfet vient aussi d'arriver et il se rencontre avec Boulinard et son gendre. Tous deux se prennent mutuellement pour Tâschereau, l'ancien sous-préfet qui a été révoqué. Ce quiproquo donne lieu à des situations cocasses achevées. Cette méprise ne peut durer longtemps et Boulinard découvre enfin l'erreur dont il a été victime et il prend son gendre en pitié. Il lui annonce avec beaucoup de ménagements qu'il a été victime d'une erreur et qu'il n'a jamais été sous-préfet. Au même

(suite à la dernière page)

LES PENSIONNAIRES DE L'ETAT

En lisant le compte-rendu du rapport de la Commission Lapointe-Frigon-MacDonald nous constatons que c'est bien l'ère des Commissions qui continue à étendre son ombre sur nous, et celle-ci en propose encore une nouvelle. Passons. Chacune prouve sa valeur à sa manière en temps et lieu, espérons que s'il en surgit une nouvelle dans le domaine de l'électricité, elle sera à la hauteur de ses attributions.

Le rapport fait mention toute spéciale des qualités requises pour être membre de cette Commission. Ce sont des experts dont on a besoin et le SALAIRE sera assez IMPORTANT pour CAPTIVER L'ATTENTION de ceux qui auront la compétence. Tout est bien jusque là, mais l'on va plus loin. “ILS DEVRONT ETRE ASSURES D'UNE PENSION” dit le rapport. N'est-ce pas là une anomalie regrettable dès le début.

L'Etat et les provinces sont surchargés de pensionnaires, tous gens qui ont occupé les plus hautes charges, commandé les meilleurs émoluments; gens qui ont réalisé ou auraient pu acquérir une légitime petite fortune et terminer leur belle carrière à leurs dépens dans l'aisance, mais par un inconvenable renversement du bon sens, ce sont des gens honorés d'une pension.

L'on a déjà entendu des personnes haut placées dans l'échelle sociale critiquer les titres dont étaient honorés nos grands hommes d'Etat; l'on a fait du bruit à ce sujet qui a fait couler beaucoup d'encre, mais qu'a-t-on entendu contre les pensions de l'Etat, abus déplorable, que l'on maintient et que l'on cherche à étendre davantage. Que l'on donne des titres, des décorations de galons, rubans, médailles, etc., à nos grands hommes qui deviennent cirés, luisants, dorés sur tranche, très bien, mais leur payer une pension devient une absurdité qu'il faut combattre, n'en dit-elle pas à ces messieurs.

Si le modeste ouvrier, l'honnête homme d'affaires, le pauvre colon, l'humble cultivateur n'ont aucun titre honorifique et aucun droit à une pension de l'Etat après avoir travaillé et peiné toute une vie, c'est justice, et ces braves ne réclament rien, ils sont habitués à une existence laborieuse et veulent subsister par eux-mêmes. Les grands, les riches, les opulents qui ont nagé au sein des jouissances et satisfait leurs goûts et leurs ambitions devraient pouvoir en faire autant.

Pour l'amour de la justice, s'il en reste encore, raisonnons plus intelligemment et montrons un peu plus de sagesse et de discernement. Au lieu de recommander de nouvelles pensions, retranchons plutôt toutes celles qui ne devraient pas être; la société en bénéficiera et personne ne s'en portera plus mal.

KelRévé

NAISSANCES A MONTMAGNY

Le 7 février, l'épouse de M. Maurice Walsh (née Gabrielle Gagnon), un fils baptisé sous les noms de Joseph-Pierre-Jean.

Parrain: M. Harry Walsh, frère; marraine: Mlle Colette Portier, petite cousine de l'enfant.

Le 11, a été baptisée Marie-Pauline-Albertine, fille de M. et Mme Adrien Gaudreau (née Anna-Marie Gagné).

Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Collin, oncle et tante de l'enfant.

Le 13, Marie-Eliane-Cécile-Denise, fille de M. et Mme Albert Coriveau (née Alma Coriveau).

Parrain et marraine: M. Gérard et Mlle Cécile Coriveau, cousins de l'enfant.

LE PLUS PETIT TRAIN DU MONDE

Dans un article écrit pour la Revue Canadian National Railways, J. Cecil Nelson dit que le plus petit chemin de fer commercial au monde est le Romney, Hythe et Dymchurch Railway, du sud de l'Angleterre. Les locomotives de ce chemin de fer qui circule sur des voies de 15 pouces d'écartement sont moins hautes qu'un homme. Malgré tout elles peuvent tirer un train contenant 300 passagers à la vitesse de 25 milles à l'heure.

UN PONT NATUREL

Naturel. Temporaire.

Non une merveille, mais une chose rare.

Le fait se reproduit cette année après quarante-huit ans.

La glace est prise, figée, bien figée entre la Grosse-Île et l'Île Sainte-Marguerite.

Le pont qu'elle forme est aussi solide, pour sûr, que notre pont Taché. Je le dis en riant...

Les insulaires de la “Petite-Île” très isolés d'ordinaire, sont disposés à profiter de cette aubaine, pour s'offrir d'agréables récréations. C'est légitime, n'est-ce pas?

M. Odilon Pruneau, propriétaire de l'Île Sainte-Marguerite, a été le premier à traverser ce gigantesque pont de glace.

Pour se rendre d'une rive à l'autre, en voiture, on nous dit qu'il y a la distance bien respectable de deux mille à parcourir... Mais c'est très court pour ceux qui ont déjà souffert de grandes difficultés de transport et c'est à peu près certain que M. Pruneau et sa famille ne se plaindront pas.

IL NOUS APPELLE

“Avec l'évolution des âges, les exercices spirituels ont subi des modifications; on les a transformés et adaptés aux exigences de la vie moderne, mais ils n'en restent pas moins, dans leur essence même, une source de paix, une source de lumière, une source de force, une source de consolation.”

“Dans le silence, la grâce produit infailliblement de merveilleux résultats. L'âme troublée, le cœur inquiet y retrouvent le calme et la sérénité; l'âme en face des multiples devoirs quotidiens, s'en retourne éclairée et fixée définitivement; l'âme faible et languissante sent monter en elle un courage nouveau pour continuer à soutenir le combat de la vie; enfin la pauvre âme malheureuse trouve, dans l'intimité avec le Bon Maître, des consolations ineffables.”

Ces considérations expliquent en partie du moins le mouvement qui s'opère depuis quelques années en faveur des retraites fermées.

“En effet, durant la retraite fermée, plus qu'en tout autre temps, n'a-t-on pas l'occasion de constater combien elle est vraie la parole de Notre-Seigneur: “Venez à moi vous qui souffrez des peines, je saurai soulager et guérir vos douleurs.”

“Cette énumération bien succincte n'est à la vérité, que la moindre partie des avantages que procure la retraite fermée aux âmes qui s'y adonnent avec sincérité et bon vouloir. Il faut avoir vécu ces trois jours de paix, de consolations, de piété, pour savoir en apprécier les bienfaits immédiats et l'influence profonde qu'ils exercent sur la vie entière.”

Si les retraites fermées organisées pour les hommes dans la paroisse ont été très bien suivies par ceux-ci; pour la bonne éducation des paroissiens, celles organisées pour les Dames et Demoiselles doivent l'être aussi.

C'est dans la retraite que se formera l'élite chrétienne. C'est parce que le monde ne réfléchit pas, qu'il y a tant de maux sur la terre.

Dieu premier servi. Le reste viendra par surcroît.

Retraites fermées:

Du 15 au 18 février, pour les jeunes filles;

Du 19 au 22 février, pour les Dames;

Du 23 au 26 février, pour les jeunes filles.

Couvent des SS. de l'Immaculée Conception, 651, S. Cyrille, Québec.

Les Dames sont priées de s'inscrire au presbytère ou chez Mmes J.-Léon Côté et J.-L.-A. Normand, présidente et vice-présidente de La Ligue Catholique Féminine.

Ne manquez jamais de Liniment Egyptien de Douglas. Gardez-le toujours à la main. Il guérit le mal de dents, la névralgie, le mal de gorge, l'inflammation des amygdales et le croup. Inappréciable pour les brûlures, douleurs, démangeaisons et boutons.

FUNERAILLES DE Mlle YVONNE CLAVET

Mercredi, le 30 janvier, avaient lieu les funérailles de Mlle Yvonne Clavet, décédée le 27 à l'âge de 26 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Lessard, curé de la paroisse et le service chanté par M. l'abbé Marc C. Després, du collège Ste-Anne, assisté de MM. les abbés Guay et Papillon comme diacre et sous-diacre. La chorale des hommes chança la messe Pietro A. Yon sous la direction de M. Ulric Tondreau, ayant comme soliste MM. A. Paquet U. Tondreau, R. Collin et P. Robin. Après la levée du corps, M. Armand Paquet chanta “Vierge Sainte de Missa”. Après la messe: Misere-re Mini mei par la chorale, solo par Jos. Vézina.

Les porteurs étaient, pour la croix: M. Georges Henri Picard; pour le corps: MM. Pierre C. Després, René Langlois, Armand Gamache, et Aimé Marois. Quatre amies de la défunte portaient les coins du poêle. Mlles Jeanne Gamache, Sophie Lynch, Lucia Langlois et Marie-May Fournier.

Le deuil était conduit par son père M. Albert Clavet, ses frères Armand et Lionel, son beau-frère, M. H. Germain de Québec, ses oncles MM. Ulric Clavet, Cléophas Guillemette, ses cousins: MM. Xavier Bouffard, Berthier, Lorenzo Bilo-deau, Sarto Jean, St-François, Paul C. Després, Ovide Clavet, père, Ovide Clavet, fils, J. et André Gallibois, Robert Hoffman, Robert Clavet, Emile Clavet de Berthier, Georges Martineau, O. Guillemette, Chs Eug. Létourneau, D. Courcy, R. Lespérance Ernest Paré, Joseph Langlois, Léandrus Langlois, François Lynch Daniel Collin, Nap. Proulx, C. Dion ne, Elz. Méthot, Ant. Laberge, Ulric Després, René Boulanger, Irénée Fournier, Lionel Gagné, Dr C. Rouleau, Joseph Gamache, Amédée Gamache, Alfred Vézina, Georges H. Fournier, Albert Thibault, Evariste Laflamme, Jos. Laberge, Jos. Gaudreau, Mag. Nicole, Raymond Clavet, Louis Blais, Ludger Picard, Ed. Normand, Eug. Létourneau, E. Harbourg, J. B. Fournier, Arsène Morisset, Ed. Caron, Willie Deschamps, Louis Boulet, René Boulet, Adélarde Gamache, Adrien Deladurantaye, J. Ed. Lemieux, Albert Gagné, Ed. Rousseau, P. Mercier et une foule d'autres.

Témoignages de sympathies.
Couronne offerte par la famille Wellie Deschamps.

OFFRANDES DE MESSES

M. l'abbé Marc C. Després, M. et Mme Auguste C. Després, Paul C. Després, Pierre C. Després, Les employés de la Manufacture de soie, M. et Mme Joseph Langlois, Familles A. Beaulieu, Québec, J. B. Four nier, P. O. Gaudreau.

BOUQUETS SPIRITUELS

Mme Vve Thomas Simard, Québec, Familles Proculus Martineau, Omer Bilo-deau, St-François, M. et Mme Antonio Laberge, Famille Ernest Cloutier, Cécile C. Després, Famille A. Beaulieu, Québec, Famille Fortunat Bonneau, St-François, MM. et Mmes William Lynch, Thomas Journault, Donat Courcy, Famille P. N. Gaudreau, Xavier Bouffard, Ernest Marois, Julien Lemieux, Léontine Pellerin, Sophie Lynch, M. R. Lemieux, M. et Mme Francis Lynch.

SYMPATHIES

Familles Georges Boulanger, Octave Caron, J. A. Labrecque, Wellie Beaulieu, Amédée Gamache, Proculus Morin, Ernest Courcy, Georges Olivier, Roméo Couillard, J.-Marie Dion, Emile Lemieux, Philippe Plante, Gérard Gamache, Philippe Thibault, Aimé Gaudreau, Berthe Boulet, Léandrus Haymont, MM. et Mmes Joseph Fantaine, Freddy Gaudreau, Philius Paquet, Joseph Boulet, marchand, Arsène Morissette, Israël Michaud, Prosper Lord, Ovide Blanchet, Antonio Gaudreau, Oscar Fournier, Gustave Boulanger Joseph Pelletier, Calixte Labonté, Edmond Rousseau, Mlles Marie May et Lucienne Fournier, MM. et Mmes Proculus Giasson, J.-Emile Dubé, Proculus Giasson fils, Mlle Simone Deladurantaye, MM. Joseph Gamache, Louis Boulet, Jules Lemieux, Louis Blais, Clément Rouleau, Jules Michon, Lionel Paquet, Edouard Fontaine, Amédée Robin, Joseph de Gents, la névralgie, le mal de gorge, l'inflammation des amygdales et le croup. Inappréciable pour les brûlures, douleurs, démangeaisons et boutons.

ACTIVITES CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

Dimanche dernier, en la salle des Chevaliers de Colomb, Mre Antoine Rivard, avocat au Barreau de Québec et membre du quatrième degré des Chevaliers de Colomb, est venu donner une conférence sous les auspices du conseil des Chevaliers de Colomb de Montmagny. Cette conférence a été présidée par Monsieur Albéric Marquis, Grand Chevalier du Conseil des C. de Montmagny.

Le conférencier fut présenté par Mre Philippe Rousseau, Député Grand Chevalier et Monsieur Thomas Tremblay le remercia.

Monsieur Rivard est le fils de l'Honorable Juge Rivard de la Cour du Banc du Roi, qui s'est toujours intéressé à la littérature canadienne et aux choses intellectuelles de chez nous. Il a même écrit un livre plein de saveur, intitulé “Chez nos gens”.

Monsieur Antoine Rivard, à l'instar de son père, depuis qu'il est professeur à l'Université et qu'il a été admis à la pratique du droit n'a jamais cessé de s'intéresser à notre littérature et aux efforts louables des nôtres. Il a donné maintes conférences qui ont été goûtées de tous ses auditeurs, car Monsieur Rivard, en outre d'être un diseur charmant et original est un fin lettré.

Le titre de sa conférence ou plutôt de cette causerie était le suivant: “De Gabriel Nigond à Jean N'arrache”.

Toutes les personnes qui s'intéressent à notre littérature, savent, qu'il y a quelques années, Monsieur Emile Coderre, de Montréal, a publié un volume de vers en patois, volume qui a attiré l'attention de tous nos intellectuels par sa vigueur et son originalité. Jean N'arrache a intitulé ce volume “Quand je parle tout seul”. Il y chante avec ironie les vices de la haute finance. Il dit avec une sympathie parfois alarmante les misères de l'ouvrier et il se rit avec une verve enjouée des défauts qui caractérisent la nationalité canadienne française.

Monsieur Rivard nous a laissé voir dans sa conférence les attaches que Monsieur Emile Coderre avaient avec Gabriel Nigond, poète français qui, lui aussi, avait chanté le régionalisme dans un patois plein de saveur.

D'aucuns critiques, lorsque le livre de Monsieur Jean N'arrache a été publié, ont attribué son inspiration à Jean Rictus, mais après cette conférence de Monsieur Rivard nous sommes bien portés à croire qu'il s'approche beaucoup plus de Gabriel Nigond. Monsieur Rivard parle avec une facilité qui nous rappelle celle de son père. Son style est clair, varié, souple. Il a agrémenté sa conférence de poèmes qu'il a su nous réciter avec cette facilité et cette vérité qui touchent au cœur.

Cette conférence de Monsieur Rivard avait attiré toute l'élite de Montmagny qui en a goûté toute la saveur. Il est à espérer que Monsieur Antoine Rivard nous reviendra bientôt pour nous faire passer encore une soirée aussi agréable.

Mademoiselle Eliane Bernier a chanté à cette soirée avec toute la grâce qu'on lui sait et Mesdemoiselles Madeleine et Lucie Tremblay ont exécuté au piano des morceaux classiques avec un talent qui fut fort goûté de tous.

P. R.

Eugène Létourneau, Cécile Demers, Thérèse Gendreau, Yvonne Isabelle, Arthur Gamache, Gaudias Gamache, Honoré Marois, Marie-Louise D'A-mour, M. et Mme Jules Coulombe, Mme Alfred Dutil, M. et Mme Paul Girard, La famille Amédée Fournier Bernadette Beaudoin Rita Morin La famille Albert Boulanger, M. et Mme Olivier Gagné, M. Amédée Lamonde, M. et Mme Cléophas Coulombe, Mlle Yvette Coulombe, la famille Adolphe Corneau, Les enfants de M. et Mme Joseph Langlois, Familles Olivier Gagné, Henzri Gaudreau, Joseph Lachaine, Ovide Clavet, Arthur, Blais, Elzéar Harbourg, Joseph Leblanc, Octave Labrecque, Edouard Normand, Eugène Létourneau, voy., Albert Gagné, Alexandre Gaudreau, Adélarde Gamache, Napoléon Pelletier, Théophile Mercier, Adélarde Bonneau, Ernest Jacques, Wellie Paquet, Joachim Gagné fils.

REMERCIEMENTS

La famille de M. Albert Clavet remercie bien cordialement par la voix de notre journal, toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Mlle Yvonne Clavet. A tous un cordial merci.

"LE PEUPLE"

Organe du District de Montmagny
PUBLIE PAR
La Compagnie du "PEUPLE", de Montmagny,
Le Vendredi de chaque semaine.

Toute communication concernant "Le Peuple"
doit être adressée à:
"LE PEUPLE", 64 Rue du DEPOT,
Montmagny, P. Q.

ABONNEMENT

CANADA — District, 1 an . . . \$1.00
CANADA — Hors District, 1 an . . . \$1.50
ETATS-UNIS — 1 an 2.00

RELIGION ET COMMUNISME

La lutte antireligieuse est-elle un accident dans la politique intérieure de l'U. R. S. S., ou répond-elle à l'essence de la doctrine communiste? Constamment, nous retrouvons affirmé par les doctrinaires et chefs du parti communiste en U. R. S. S. (parti du gouvernement) que communisme et religion sont incompatibles, et, par religion, ils entendent non pas telle ou telle religion, mais toute religion toute forme de croyance en un Dieu supérieur à l'homme.

Lénine, au début le grand leader du parti et le chef de l'U.R.S.S., est le disciple fidèle de Karl Marx pour qui renverser le capitalisme et détruire la religion ne font qu'un. Commentant la doctrine de Karl Marx dès 1909, il dit: "La sociale démocratie fonde toute sa philosophie sur le marxisme. Le marxisme doit être matérialiste, c'est-à-dire ennemi de la religion.

Nous relevons au paragraphe 89 de l'A. B. C. du Communisme (année 1919): "Quelques communistes mal informés raisonnent ainsi: Ma religion ne m'empêche pas d'être communiste; je crois simultanément en Dieu et au communisme; ma foi en Dieu ne m'empêche pas de lutter pour la cause de la révolution prolétarienne. De tels raisonnements sont fondamentalement faux, la religion et le communisme ne peuvent se concilier ni théoriquement, ni pratiquement."

Au paragraphe 91, nous lisons également: "Passer au communisme, c'est amener naturellement la mort de toute religion, de toute superstition."

Le 17 juin 1923, Zinoviev, Président de la IIIe Internationale, déclarait: "Notre programme est basé sur le matérialisme scientifique qui inclut purement et simplement la nécessité de propager l'athéisme.

Plus récemment, M. Emile Jaroslowsky, Président de la Commission et Directeur de la Société des athés, déclarait: "On ne peut être léniniste et croire en Dieu. Vouloir séparer politique et propagande antireligieuse est une tendance incompatible avec le marxisme".

Stépanoff, dans ses "Problèmes et méthodes de la propagande anti-religieuse", déclare: "Nous devons mener une lutte décisive contre le prêtre quel qu'il soit, qu'il s'appelle pasteur, rabbin, moullah ou pape".

Et les documents de ce genre abondent qui montrent le caractère nettement anti-religieux du communisme russe.

BENNETT DANS QUEBEC

Il y a à peine 8 mois, les électeurs de Québec semblaient indisposés contre M. Bennett qu'ils accusaient de ne rien faire. Au lendemain des enquêtes, alors que le gouvernement Bennett se fut mis au courant de la situation exacte qui existe au pays par des enquêtes dans tous les domaines et qu'il donnait suite à ces investigations par un programme de réforme bien étudié, tout de suite le peuple a compris que Bennett a désiré toucher le mal à sa racine et faire des changements seulement lorsqu'il aurait compris la maladie dont nous souffrons.

Nous sommes rendus à cette étape. Aus si le peuple soupire d'aise à la pensée qu'il a maintenant le remède qu'il lui faut. Au cours de la prochaine élection, le peuple va supporter en bloc la politique Bennett car ce n'est plus les promesses dont parle les libéraux teindus dont il sera question, mais de réformes déjà mises en force au cours de la présente session.

Dans Québec, nous sommes sous l'impression que non seulement le gouvernement Bennett va maintenir ses positions, mais encore qu'il va gagner du terrain

dans les rangs du parti de M. MacKenzie King, le piètre chef des libéraux. Un des facteurs qui aidera les conservateurs et ce n'est pas le moindre, c'est le travail que fait si gauchement le "SOLEIL" de Québec. En voulant aider M. King, ce journal va si loin qu'il tombe dans le ridicule, lui et le chef dont il préconise la cause. Mer-ci.

UN ETAT QUI SE DEFEND CONTRE LE COMMUNISME

Lors des dernières élections législatives dans le grand Duché du Luxembourg, le parti communiste, qui jusqu'ici n'avait pas de représentant à la Chambre réussit à faire élire un de ses candidats.

La question se pose alors devant le Parlement: un communiste est-il éligible, alors que la constitution n'y met pas opposition?

Le Conseil d'Etat (une espèce de Sénat), fut saisi de la question. Il se déclara pour la négative.

Cependant la Chambre voulant aller au fond de l'affaire, en chargea une commission composée de cinq membres. Après mûre délibération, celle-ci, confirma l'avis du Conseil d'Etat.

Nous reproduisons ci-dessous le très intéressant et très logique raisonnement sur lequel la commission de la Chambre luxembourgeoise se mit d'accord:

La Chambre est une institution, créée par la Constitution avec une mission à remplir dans le cadre de celle-ci.

C'est pourquoi les articles 57 de la Constitution, et 5 du règlement de la Chambre prescrivent aux députés un serment qui les oblige à jurer obéissance à la Constitution.

Or, d'après des documents officiels, le programme communiste est non seulement opposé aux principes fondamentaux de la Constitution, mais il proclame en outre pour ses adhérents la stricte obligation de la saboter par des voies de fait et de révolution.

Ainsi, les communistes nient l'égalité des citoyens devant la loi, telle qu'elle est garantie par l'art. 11 de la Constitution et les dispositions de la loi électorale, en déclarant qu'ils vont établir la souveraineté absolue des ouvriers et des paysans; à ceux-ci ils donneront tous les droits politiques; mais ils en dépouilleront les capitalistes, les ministres actuels et tous les ennemis du peuple.

De même pour la propriété privée, ils déposseront les capitalistes de leurs usines, les gros propriétaires de leurs terres; celles-ci deviendront propriété du peuple; ils accapareront les banques, les Instituts de crédit, annuleront les dettes des ouvriers, des paysans et des artisans.

Au surplus, ils ne nous laissent pas ignorer qu'ils feront usage de la force, au besoin de la révolution sanglante, pour arriver à leurs fins, c'est-à-dire pour établir sur les ruines fumantes du régime actuel leur dictature.

Sans doute, les articles 24 et 25 de la Constitution garantissent aux citoyens toute liberté d'opinion, mais en même temps ils en répriment les abus dans leur manifestation: ainsi sont punissables les excitations aux voies de fait et de révolution.

Donc, un député communiste, en prêtant le serment mentionné plus haut, ou commet un parjure ou il devient traître à son parti.

Lui faire prêter ce serment dans ces conditions serait coopérer à un acte immoral.

Se basant sur ces considérations, la Chambre, en grande majorité, catholiques et libéraux, ont prononcé la nullité de l'élection communiste.

Et n'est-ce pas la logique même? Les communistes disent ouvertement qu'ils ne briguent des mandats électoraux que dans l'unique but de nuire au régime qui les instaure et pour pouvoir le renverser au plus vite.

Imaginons que des individus entrent dans une maison et disent à son propriétaire: "Nous voici entrés chez vous. Vous allez nous aider à nous installer le mieux possible et nous donner les moyens les plus efficaces pour démolir votre maison et vous écraser, car c'est dans ce seul but que nous sommes venus."

Quel serait l'homme, sain d'esprit, qui accueillerait chez lui de pareils maldandins?

Aucun.
Le Luxembourg nous donne ici une fière leçon d'intelligence et de saine moralité.



Québec, le 4 février 1935.

MEDITATION MATHÉMATIQUE

La Crèche est un joli village moderne, bien situé, bien organisé; a- queduc, électricité, chauffage central, buanderie collective, laiterie commune, etc. Bien des chemins y conduisent: la vocation, le ministère, la profession, le métier, la misère, le péché et l'abandon.

La population est de 1070 âmes, réparties comme suit: 50 religieuses, 2 prêtres, 3 internes, 8 gardes, 17 employés, 113 bonnes, 62 auxiliaires, 100 patientes et 715 enfants.

Toutes les habitations sont occupées et tous les services fonctionnent à plein rendement.

En une année, la Crèche a reçu de parents naturels pour la pension des enfants \$1786.35. Divisez par 700. Vous trouvez une moyenne de \$2.50 pour pension de douze mois. Il y a évidemment de nombreuses gens qui ne comprennent ni avec leur esprit ni avec leur coeur les responsabilités encourues. Il y a de nombreux pères qui pensent défendu de prélever sur leur superflu la part du petit abandonné auquel ils ont tourné le dos. Il est sûr que nous qu'on trop souvent pour des gens à l'aise. La Providence est pourtant sévère pour le mauvais riche: que sera-ce quand il aura refusé ses miettes non plus à Lazare l'étranger mais au fils de ses propres oeuvres?

Prenez maintenant le chiffre total du bilan, service des intérêts compris. C'est \$185,000.00. Or, le vrai fardeau de la Crèche étant son accumulation d'enfants, divisez le montant de son budget par 700 et vous arrivez au chiffre étonnant de \$263. de coût annuel, soit 72 sous par jour.

Voici donc ce qu'il faut au besoin d'un miracle d'administration. On n'a perçu des vrais intéressés que \$1786. Les mères sont pauvres et les pères, sauf de rares et louables exceptions, sont sans coeur. La nécessité des circonstances fait loi. Il s'agit pour la Crèche de trouver le reste de la grosse somme.

Les pouvoirs publics font leur part. Le Trésor provincial y va de 18 sous par jour par enfant, \$67,727. Le Trésor municipal, à son tour, paie 18 sous pour les enfants de provenance locale, \$15,462; Sherbrooke, \$1,110., et Rivière-du-Loup, \$995, font de même. En octrois spéciaux, le principal étant la participation à la dette de construction, l'Assistance publique verse encore \$21,000.

C'est donc en tout, des parents et des pouvoirs publics, \$108,000, de trouvées.

Le reste est affaire de sage économie, de perception, d'ingéniosité, de prières et de quêtes directes ou indirectes. Voyez cette liste de charités: Dames patronnesses, ville et banlieue, \$4,309.; Oeuvre des berceaux, (campagne) \$1124.; Oeuvre du pain, quartier Belvédère, \$2152.; Ouvriers, \$2076.; Dons en nature estimés à \$722.; Dons en argent, \$5329.; Dons anonymes, \$1766.; Legs testamentaires, \$1427.; Concours de la voiture chiffrée, \$2500.; Rentes viagères, \$15,500. (Les fractions de piastres ici sont omises).

La ferme locale, soigneusement exploitée, a rapporté, pour sa part, en produits de la ferme, légumes et lait principalement, \$18,459.

Et vous voyez cette liste de dépenses: Intérêts \$21,528.; chauffage, \$14,057.; électricité, \$5,293.; blanchissage, \$1240.; vestiaire des bonnes, \$2,860.; lingerie des enfants, \$5,077.; honoraires et gages, \$16,532.; pharmacie, \$2,815.; alimentation des enfants, \$19,126.; alimentation des adultes, \$20,587.; alimentation du bétail, \$7,959.

La Crèche depuis trente ans a rendu service à assez de familles que si chacune lui assurait dix piastres par année, elle pourrait facilement se passer des octrois de l'Assistance publique et des dons de la charité privée. Qu'au moins ceux qui le peuvent et sous la forme la mieux appropriée, acquittent leur dette.

En attendant le jour où la quête n'aura plus à suppléer l'abstention des pères en moyens, en attendant l'heureux âge où les méchants voudront céder à leurs propres frais leurs pots cassés, vous, les bons, apitoyés sur les enfants des méchants, multipliez vos intelligentes et chrétiennes aumônes.

V. GERMAIN, ptre.

SERVICE D'HYGIENE

Service d'hygiène de l'Association médicale Canadienne et de Compagnies d'Assurance-Vie du Canada.

DETECTIVES MEDICAUX

Le dépistage des criminels est, dans l'opinion du public, la fonction essentielle de la police. Nous ne par tageons pas cette idée si nous sommes convaincus que prévenir le crime est bien plus important que d'en découvrir l'auteur. Toutefois, si un crime a été commis, convenons qu'il importe d'en rechercher le coupable, non pas tant pour le punir que pour l'empêcher de commettre d'autres forfaits.

Le premier devoir de la médecine est de prévenir la maladie. Malgré tous les efforts apportés, il y aura encore de la maladie. Certains maux surgissent d'eux-mêmes dans l'organisme, tandis que d'autres résultent de l'invasion des germes qui sont généralement transmis par d'autres personnes. L'on peut ordinairement dire d'une maladie causée par un germe qu'elle provient d'une autre maladie.

C'est ici que les détectives médicaux de nos services d'hygiène entrent en scène. Ils sont connus sous le nom d'épidémiologistes. Lorsqu'un cas de maladie contagieuse est déclaré au service de santé, l'épidémiologiste doit se poser les deux questions suivantes: "De qui ce malade a-t-il contracté la maladie?" et "A qui l'a-t-il transmise?" Il est important pour nous tous qu'il trouve une réponse à ces questions afin d'empêcher la maladie en l'enrayant à sa source et en appliquant les traitements nécessaires à toutes les personnes atteintes.

Nous ne pouvons pas nous attendre que même le meilleur détective éclaircisse une affaire criminelle qui lui soit parfaitement inconnue. Si les voleurs s'introduisent dans notre demeure et nous pillent, nous faisons connaître ce vol à la police. De même, si un cas de maladie contagieuse survient chez nous, déclarons-le au service d'hygiène si nous voulons en faire découvrir la source.

Il y a certaines maladies, contagieuses contre lesquelles nous pouvons nous protéger, telles que la variole et la diphtérie, mais la protection contre la plupart de ces maladies nous est assurée d'une façon plus efficace par l'action concertée de nos services de santé qui pourvoient au dépistage des cas et à la suppression de la source d'infection.

On n'entend pas parler souvent des détectives médicaux. Ils accomplissent chaque jour leur tâche sans rencontrer toujours le succès qu'ils désiraient dans la recherche des sources de maladies. Aidons-les! Faisons-nous un devoir de déclarer dès que nous les soupçonnons les cas de maladies contagieuses. En retour, nous serons protégés.

532.; pharmacie, \$2,815.; alimentation des enfants, \$19,126.; alimentation des adultes, \$20,587.; alimentation du bétail, \$7,959.

La Crèche depuis trente ans a rendu service à assez de familles que si chacune lui assurait dix piastres par année, elle pourrait facilement se passer des octrois de l'Assistance publique et des dons de la charité privée. Qu'au moins ceux qui le peuvent et sous la forme la mieux appropriée, acquittent leur dette.

En attendant le jour où la quête n'aura plus à suppléer l'abstention des pères en moyens, en attendant l'heureux âge où les méchants voudront céder à leurs propres frais leurs pots cassés, vous, les bons, apitoyés sur les enfants des méchants, multipliez vos intelligentes et chrétiennes aumônes.

V. GERMAIN, ptre.

AVIS

CONCERNANT LES DEPOTS DES CLIENTS

L'Ordonnance No. 1362 de la Commission des Services Publics stipule que les intérêts sur tous les dépôts que la compagnie détient doivent être payés à la fin de tous les cinq ans, au bureau de la compagnie.

Conformément à ce règlement, la compagnie paye actuellement les intérêts sur ces dépôts.

En conséquence, nous donnons avis aux clients qui n'ont pas encore été remboursés de cet intérêt de passer au bureau principal de la compagnie, et sur présentation du reçu de ce dépôt la compagnie paiera l'intérêt couru de la date du dépôt jusqu'au premier septembre, 1934.

Afin d'éviter tout délai au téléphone, s. v. p. appelez le numéro 5141, LOCAL 29.

QUEBEC POWER COMPANY
229, rue St-Joseph

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Thomas TREMBLAY Philippe ROUSSEAU
B. A. L. L. L. B. S. L. L. B.
Tel. 99 Tel. 8

TREMBLAY & ROUSSEAU
Avocats

MONTMAGNY.

PHILIPPE ROUSSEAU

B. S. L. L. B.
AVOCAT

64, rue du Dépôt, MONTMAGNY
Bureau tous les dimanches à Saint-Raphael et tous les mardis à 7 hres. P. M., à L'Islet.

Téléphone 14 Téléphone 73

ROUSSEAU, HEBERT & TREMBLAY NOTAIRES

Commissaires de la Cour Supérieure
Placements d'argent sur hypothèques ou débiteures
ASSURANCES: Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité
64, rue du Dépôt MONTMAGNY.
Bureau au Cap Saint-Ignace à l'Hotel Théberge, tous les dimanches, après la grand'messe.

Armand La Vergne,
C. R., M. P.,
&
Lucien Lortie,
B. A. L. L. L.
AVOCATS

111, Côte de la Montagne,
Québec.
Tél.: 2-3941 — 2-3942
j. n. o.

Tél. Bureau: 73 Rés.: 23

JOS.-C. HEBERT NOTAIRE

Agent d'Assurances sur la Vie,
Feu, Maladies et Accidents.
Responsabilité Patronale
Achats et ventes de Débiteures

PRETS D'ARGENT
64 rue du Dépôt, - Montmagny

PAPIER POUR CLAVIGRAPHES

Papier à clavigraphes, papier carbone de toutes sortes et rubans pour clavigraphes: Oliver, Empire, Underwood, Remington.
S'adresser au Bureau de notre journal.

WILFRID A. RINGUET

Comptable-Vérificateur
Courtier en Obligations
Spécialité: Prêts aux Fabriques et Communautés Religieuses

Rue de la Gare,
Montmagny.

CHEMIN DE FER NATIONAL

NOUVEL HORAIRE EN VIGUEUR

Depuis le 21 mai 1934.

MONTMAGNY, P. Qué.

Convois allant à l'Ouest

No. 3 Océan Limité tous les jours 1.55 a.m.
No. 1 Express maritime, tous les jours 11.25 a.m.
No. 31, local tous les jours dimanche excepté 6.07 p.m.

Allant à l'Est

No. 32 Local tous les jours dimanche excepté 10.02 a.m.
No. 2 Express maritime, tous les jours 6.33 p.m.
No. 4 Océan Limité, tous les jours 1.55 a.m.
5 mai j.n.o.

ANNONCEZ
DANS
LE
PEUPLE

Tél. Bureau: 14 et 73—Rés. 3

JOS. A. TREMBLAY
B. A., LL. L.
NOTAIRE
64, rue du Dépôt, Montmagny

Thomas Tremblay
B. A., L.L.L.
AVOCAT

Tél. 99 - MONTMAGNY
BUREAU:
Rue de la Gare,
Edifice "Le Peuple"

LORENZO TETU

Comptable-Vérificateur
Liquidateur de Faillite
Syndic Autorisé
Bureau: 81 r. St-Pierre
QUEBEC

Tél. Bureau: 14 Rés.: 15

L. D. E. ROUSSEAU
L. L. B.
NOTAIRE
64 rue du Dépôt, - Montmagny

"LE PEUPLE"

est imprimé aux ateliers de La Société d'Imprimerie Ste-Marie et est publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS:
Canada, District, 1 an \$1-00
Can. Hors Dist. 1 an 1-50
Etats-Unis, 1 an 2-00
Strictement payable d'avance.

La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi Janvier 36 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1936 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli. Prière de faire remise par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q. Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal. j.n.o.

TOUS LES ALIMENTS L'INCOMMODAIENT

A cause de l'acidité corrigée par Kruschen

"Il n'est que juste que je fasse connaître ces faits", écrit une garde-malade. "Je souffrais tellement d'acidité et de flatulence que cela me rendait vraiment malade. Je ne pouvais guère plus manger, et quand je m'astreignais à prendre de la nourriture, j'étais terriblement incommodée. Il y a maintenant 12 mois que je prends des Sels Kruschen et j'ai la conviction qu'ils ont remis mon système digestif d'aplomb. Je me sens aujourd'hui vigoureuse et capable de vaquer à mon travail". — Garde E. S.

La mauvaise digestion est causée par la sécrétion insuffisante des sucs gastriques. Il en résulte que les aliments, au lieu d'être assimilés par l'organisme, se ramassent et fermentent à l'intérieur, produisant des acides nocifs. L'effet des six sels minéraux composant Kruschen est d'activer la sécrétion de ces sucs digestifs. Et si vous continuez ensuite à prendre la "petite dose quotidienne", les toxines et déchets alimentaires sont éliminés régulièrement chaque jour. La digestion, naturellement, se fait ensuite normalement.

LA CULTURE DES FRAISES

Nouveau bulletin publié par l'ordre de l'honorable Adélar Godbout.

PAR RENE RICHARD B.S.A.

"La fraise, par la demande dont elle est l'objet et la somme de profits nets que sa vente permet de réaliser, vient première par ordre d'importance parmi tous les petits fruits cultivés au Canada et aux Etats-Unis."

Nous relevons cette phrase en tête d'un intéressant bulletin que l'honorable Adélar Godbout, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, vient de faire publier afin d'aider les cultivateurs à développer cette culture sur une base plus méthodique et de ce fait plus profitable.

Cet ouvrage de 32 pages, qui s'intitule "La Culture des Fraises", a été préparé par les soins de M. René Richard, agronome spécial, qui relève du Service de l'Horticulture dirigé par M. J.-H. Lavoie. Il traite de toutes les phases de cette industrie, depuis la préparation du sol jusqu'à l'emballage des fraises pour le marché, et indique quelles sont les variétés de fraises les plus recommandables pour la province de Québec. Le tout est abondamment illustré.

On peut se procurer gratuitement ce bulletin, qui porte le No. 132 de la série des publications de vulgarisation agricole du département, en en faisant la demande à la Section des Publications, Ministère de l'Agriculture, Québec.

LES MANOEUVRES MILITAIRES A SKI

Pour la première fois au Canada des manoeuvres militaires à ski se dérouleront au Canada le 3 mars prochain sous forme d'une course, allant de Ste-Marguerite à St-Sauveur-des-Monts, organisée entre les régiments du district No. 4. Y prendront part les Grenadiers Guards, les Black Watch, la lière Brigade de mitrailleuses et le C.O.T.C. McGill. Chacun de ces régiments fournira une escouade de 4 hommes qui porteront le fusil et le sac de campagne. La fin de la course sera à la Côte "70", à St-Sauveur-des-Monts. Une coupe, offerte par Converse, président du Red Birds Ski Club, sera remise à l'escouade vainqueur.

CONSEILS aux MÈRES. Évitez les maux occasionnés par votre bébé pendant les mois qui précèdent et suivent la naissance de votre enfant. PRENEZ LA POTION SIROIS DU DR. N. ALPHONSE SIROIS remède efficace employé depuis plus de 30 ans—aide la digestion, soulage la constipation, purifie le sang, règle la surabondance de lait. Facile à prendre—soit comme du thé. En vente dans les pharmacies et magasins généraux. Paquets à \$1.00 ou \$2.00. Dr. N. Alphonse Sirois, Entg. (Ste. Anne de la Pocatière, Qué.)

CE QUE M. DUPLESSIS A PROMIS AU PEUPLE

Le peuple avant les trusts. — Le capital humain avant le capital matériel. — La protection de l'ouvrier et du cultivateur. — Abolition du conseil législatif. — Des soumissions. — La police provinciale. — Et nos pouvoirs d'eau.

TOUT UN PROGRAMME

Au cours d'une assemblée des plus enthousiastes tenue à Granby, M. Duplessis donna un magnifique exposé d'une minime partie de son programme. Nous reproduisons immédiatement ses paroles :

"Je prends l'engagement, devant les électeurs de Granby, que dès le début de notre administration, et je sais que ça va provoquer des luttes d'autant plus difficiles que cette lutte va être faite par des financiers véreux, de faire disparaître l'hypothèque de 483 millions sur notre domaine forestier et de prendre les mesures nécessaires pour que notre patrimoine serve à enrichir notre population et non pas à l'exploiter."

"Je prends l'engagement de remettre à l'ouvrier accidenté le choix de son médecin, de rétablir les indemnités dont il bénéficiait, et de nommer des commissaires qui rendront justice pleine et expéditive aux ouvriers accidentés."

"Je prends l'engagement de diminuer le nombre des ministres, et de remplacer le trust des avocats qui domine le gouvernement actuel par un gouvernement qui représentera toutes les classes."

"Je promets d'abolir le Conseil législatif tel que constitué et de le remplacer par un conseil économique représentatif de toutes les classes de la société et qui gardera l'esprit du pacte confédératif."

"Je prends l'engagement d'orienter la politique provinciale pour sauvegarder le capital humain avant la machinerie financière."

"Je diminuerai les frais de justice; je diminuerai les frais d'impression de documents publics, car je demanderai des soumissions publiques pour ces travaux."

"Je demanderai aussi des soumissions pour tous les contrats publics, afin de sauver les millions que le gouvernement gaspille actuellement; on a gaspillé pour aider des favoris et remplir la caisse électorale."

"Je protégerai les officiers publics compétents et je leur donnerai tout l'avancement auquel il ont droit. Mais je mettrai dehors les employés qui retirent trois ou quatre salaires et qui ne font rien ou qui se servent de leurs positions pour faire de la politiqueillerie."

"Je ferai disparaître la police provinciale, telle que constituée et qui est un élément de corruption, de chantage, et d'intimidation. Je diminuerai les frais de justice afin de permettre aux cultivateurs, de pourchasser les voleurs, sans les obliger à payer \$8.00 pour trois poules."

"Je m'engage à rechercher les policiers provinciaux qui ont volé \$100,000.00 à la province, dans les bureaux de la police provinciales, à les faire punir et à les faire restituer."

"Je prends l'engagement de nettoyer la Commission des Liqueurs, instrument de chantage, de corruption et de contrebande."

"Je ferai une enquête dans le département de la justice et je punirai les coupables. Je ferai une enquête dans le département des terres et forêts qui depuis dix ans a fait perdre \$500,000.00 par année, en ne percevant pas les amendes et droits de coupe et transferts."

"Je prends l'engagement d'adopter les mesures nécessaires pour que nos pouvoirs d'eau constituent pour la population un Pactole de prospérité, au lieu de servir à l'établissement d'une dictature économique. Je prends l'engagement que les trusts malhonnêtes seront forcés de dégorger les biens mal acquis."

"Je verrai aussi à ce que les pouvoirs d'eau acquis pour supprimer la concurrence soient retournés au domaine public pour servir à l'intérêt public. Je veux que nos ressources naturelles conservent le caractère et la destinée qu'elles doivent avoir."

"Je tiendrai une comptabilité exacte et je ferai disparaître les exemptions et les commutations de taxes injustifiées."

On se rappelle aussi que M. Duplessis a promis à la population de Hull des taux raisonnables d'électricité qui permettront l'électrification rurale; un crédit rural; et l'application, dès son arrivée au pouvoir, des pensions de vieillesse et des veuves."

Il n'est pas de meilleur programme. A nous de le faire connaître à tous les électeurs, à tous nos parents et amis, partout et toujours.

"LE JOURNAL"

HEMORROIDES sont promptement soulagés par l'usage de L'ONGUENT du Dr. CHASE

PETITES NOTES C'EST DU PROPRE!

Le DEVOIR jubile! M. Pamphile Dautreblay, conseiller législatif, a été dégoûté par un jugement du magistrat Duclos, comme président de "LA PRESSE". Si le "DEVOIR" a raison de se réjouir du fait que l'usurpateur a été mis à sa place, nous sommes très surpris, par contre, de l'attitude adoptée par le bon journal de Montréal. "LE DEVOIR" ne fait pas de jaunisme, c'est fort.

QUERELLE D'IMBECILES!

Il y a actuellement une terrible affaire à Québec! Quelques jeunes blancs-becs qui se permettent d'écrire toutes sortes de sottises dans une revue de leur cru sont aux prises avec un autre groupe. Il y a même des procédures de prises par les uns contre les autres, c'est à s'esclaffer! On dit généralement que lorsque les enfants s'amuse ensemble, les jeux dégénèrent assez souvent en chicane, nous en trouvons un nouvel exemple à Québec. Nous avons bonne confiance que tout va rentrer bientôt dans l'ordre et que la Société des Nations ne sera pas appelée à régler le litige auquel on donne vraiment trop d'importance en certains milieux. L'affaire va probablement tourner en queue de poisson, comme on dit souvent et c'est bien tout ce qu'il y a à attendre d'une affaire aussi insignifiante que celle-ci!

APPROBATION GENERALE!

Toutes les personnes sées approuveront l'attitude prise par M. Hepburn, premier ministre de l'Ontario, en rapport avec l'affaire Dionne. En effet, M. Hepburn a vertement critiqué les époux Dionne d'être allés s'exhiber aux Etats-Unis, de se livrer au "promoters" pour être montrés comme des animaux rares et de négliger, de ce fait, leur famille. Et avec les honneurs, les époux Dionne vont prendre à leurs dépens ce que coûte la gloire car les ennuis commentent à pleuvoir sur le couple. Pour suite d'un million d'un côté, désillusions de l'autre car la tournée dans les théâtres ne va pas sans ennuis, M. et Mme Dionne n'ayant rien de ce qu'il faut pour être acteurs de vaudeville, il va sans dire qu'ils ont l'air plutôt gauche lorsqu'ils paraissent sur la scène; il suffit de jeter un coup d'oeil sur les photographies qui paraissent dans les journaux pour s'en rendre compte. Les Dionne feraient mieux de rentrer chez eux s'ils veulent conserver l'estime de leurs concitoyens car s'ils restent trop longtemps entre les mains des "promoters" yankees, ils vont être vite couverts d'une couche de ridicule dont ils ne pourront jamais plus se départir.

MAGICIEN OU ROND-DE-CUIR?

En parcourant le journal LE CLAIRON, de St-Hyacinthe, nous y trouvons une photographie du magicien ANTONI qui donnera une représentation à St-Hyacinthe ces jours-ci. Rien de mal jusque-là sans doute, mais voici le hic! Si nous sommes bien informés (et nous avons toutes les raisons de croire que nous le sommes bien) le magicien ANTONI, un amateur, est également employé dans les bureaux de gouvernement à Québec (service des publications, ministère de l'Agriculture, nous sommes bien informés, n'est-ce pas?). Nous nous demandons en vertu de quoi cet employé payé avec les deniers publics se ballade de la sorte en différents endroits de la province pour épater les gogos. Qu'il choisisse, magicien ou rond-de-cuir? Et encore, il peut exercer ses talents au Parlement car le premier ministre Taschereau va avoir besoin d'un bon magicien pour se faire gober aux prochaines élections!

Claude LEGRAND

Soulagez le MAL de DOS avec DODD'S KIDNEY PILLS. Pour tous les maux de reins, douleurs, maux de tête, vertiges, etc. 4087 THE PROSPERITY BUILDING, TORONTO, CANADA.

MAURICE DUPLESSIS C'EST LA JEUNESSE

Les ambitions de la jeunesse de nos jours convergent toutes vers le choix d'un chef jeune et ardent qui réalise par le sérieux de ses idées et son allure combative, ses ideaux d'antique chevalerie et de courtoisie française. Toutes ces belles qualités du complexe gréco-latin, notre jeunesse les trouve synthétisées dans la belle personnalité de Maurice Duplessis, chef de la loyale Opposition de Sa Majesté dans le gouvernement provincial.

Maurice Duplessis, en effet, concrétise bien toutes nos aspirations (c'est un jeune qui écrit). Combatif, vigoureux, ayant de l'allant et de l'ardeur voilà bien ce que nous demandons et ce vers quoi tendent tous nos élans. Depuis qu'il est député et chef de l'Opposition, Maurice Duplessis fut toujours sur la brèche soit à la Législature ou sur les hustings pour revendiquer les droits populaires des pauvres opprimés contre les riches opprimeurs, de l'initiative privée, base de toute l'économique, contre les trusts et les chefs de compagnie à responsabilité limitée avec l'argent des autres.

C'est ainsi Maurice Duplessis que dès avant la crise se fit sentir essaya à maintes reprises d'amener le gouvernement à un politique de plus vive expansion colonisatrice parce que Maurice Duplessis prévoyait dans quel embarras se débattraient les jeunes de 1935; et c'est encore lui qui aujourd'hui élève la voix pour les 60,000 fils de cultivateurs de notre province qui sont sans travail, et dont le gouvernement se moque cyniquement, car n'est-ce pas M. Taschereau lui-même qui répondait qu'"avec 50 sous on en achète des choses à la campagne". Voilà de quelle façon, on recoit les suppliques des jeunes qui ne demandent qu'à travailler.

Et le dévouement de Maurice Duplessis pour notre cause s'est manifesté en bien d'autres occasions. L'an dernier, à la Législature, c'est Maurice Duplessis qui demandait au procureur-général d'intervenir lors des arrestations de cinq étudiants par la police du Quebec Power; c'est aussi Maurice Duplessis qui fut le premier à féliciter les étudiants de Laval de leur brillante victoire oratoire à la radio contre les orateurs inter-universitaires canadiens. Ses interventions sur le fonctionnement des bourses d'études d'Europe démontrent quel souci il attache à tout ce qui touche notre jeunesse.

Voilà pourquoi la jeunesse canadienne-française supporte Maurice Duplessis et se rallie chaque jour en rangs plus serrés derrière lui; voilà pourquoi lors des élections provinciales elle fera bloc avec Maurice Duplessis et fera tomber sous sa poussée irrésistible le syndicat des députés de M. Taschereau. On sait que, ce dernier, a des directorats pour assurer l'avenir de sa famille, d'après son propre avis. Inutile d'hésiter à le buter dehors.

Jeunes gens de Québec, ensemble derrière Duplessis et en lui saluons dès ce jour le futur premier ministre de cette province qui est notre pays à nous tous. "Le Journal"

DES TAXES

PAS POUR LES GROS

"L'Opposition a dénoncé constamment les commutations et exemptions de taxes municipales et surtout scolaires qu'a multipliées le gouvernement. Dans certaines villes, plus de 50 pour cent des propriétés imposables sont exemptées de taxes, avec le résultat que tout le fordeau de l'administration municipale retombe uniquement sur les petits propriétaires déjà surchargés. Ces exemptions ont atteint un chiffre si fabuleux que l'Opposition ayant demandé il y a deux ou trois ans, à quel montant s'élevaient les exemptions de taxes dans la province, le gouvernement a répondu qu'il ne le savait pas".

Maurice DUPLESSIS

EXCURSIONS A PRIX REDUIT DANS L'OUEST

M. C. P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association annonce que les réseaux canadiens organisent des excursions à prix réduit de l'Est à l'Ouest du Canada pour le printemps. Du 1er au 14 mars inclus seront délivrés des prix spéciaux sur le délai de validité sera de trente jours et dont la validité elle-même s'étendra à toutes les stations à l'Est et y compris Franz, Oba, Cochrane, Sault Ste-Marie, Windsor, Sarnia, Port Arthur et Armstrong. Ils comporteront le privilège d'arrêt dans l'Ouest.

Nouveauté appréciée les excursionnistes pourront emprunter les voitures de wagons-lits de première

LAIT CANADIEN A L'ILE DE MALTE

A Malte, base navale de l'Angleterre dans la Méditerranée, le lait est distribué pour ainsi dire "sur pied", les laitiers promenant leur troupeau de chèvres à travers la ville et traçant leurs bêtes devant chaque porte. Le climat se prêtant mal à l'élevage de la vache les européens qui préfèrent le lait de cet animal à celui de la chèvre se servent de lait condensé importé sur tout du Canada, dit le service industriel du Canadien National dans un de ses derniers rapports.

re et de seconde-classe en payant un léger supplément et en acquittant le prix de la couchette.

Pour toujours soulager promptement toute douleur

En vente chez tous les Pharmaciens Procurez-vous une petite boîte de 12 cachets, ou les boîtes, si économiques de 24 et de 100 cachets, chez votre pharmacien.



L'Aspirine se dissout immédiatement dans l'humidité. C'est dire que presque instantanément, elle vous soulagera d'un mal de tête, d'une tension nerveuse, d'une douleur causée par le rhumatisme. Absolument saine et prescrite par les médecins, l'Aspirine n'affecte pas le coeur.

Assurez-vous que le nom de Bayer est sur chaque cachet, en forme de croix, et sur chaque boîte. L'Aspirine est fabriquée en Canada et vendue par tous les pharmaciens.

ASPIRIN

Marque de Commerce enregistrée en Canada

SUGGESTION!

Grand amateur de la radio, nous l'écouterons toujours avec un plaisir nouveau. Que l'on nous permette cependant de faire une suggestion à Radio-Canada, suggestion qui sera approuvée, nous en sommes sûrs par tous les radiophiles. Voici: On nous présente de nombreuses conférences, causeries, dialogues, etc. C'est sans doute très intéressant et très instructif mais nous croyons que les programmes à base musicale sont de beaucoup plus intéressants et devraient être plus nombreux. La radio est d'abord, ne l'oublions pas, un moyen de se récréer et franchement, à entendre trop de "jasette" aux postes de Radio-État, les radiophiles sont tentés de prendre d'autres postes avec des programmes plus gais et franchement, ils ne sont pas tout-à-fait à blâmer.

POMMES DU CANADA POUR LA BELGIQUE

Dans un de ses récents rapports le Service agricole du Canadien National dit que la Belgique cultive une très grande quantité de raisin, de fraises et de tomates sous verre. La récolte se fait toute l'année et est expédiée à Londres surtout. La Belgique dit le rapport, im porte beaucoup de pommes fraîches et séchées du Canada.

CHAMPIGNONS POUR L'ARGENTINE

Le service de l'Agriculture du Canadien National dit que l'Argentine ne offre un bon marché pour les champignons. Ceux-ci sont fournis à l'heure actuelle par l'Italie, la Yougo-Slavie, la France, l'Allemagne, la Pologne et la Russie, mais que les Argentins aiment beaucoup les champignons canadiens, particulièrement les champignons séchés.

VIELLE CACHE DES INDIENS

En labourant son champ un cultivateur d'Irma, petite ville d'Alberta en bordure du Canadien National, a trouvé enfoui dans le sol six parflèches remplis de pemmican, c'est-à-dire de viande de bison séchée. Il y goûta et le trouva excellent, bien que cette cache date 60 ans au moins. Le pemmican avait été préparé avec des cerises sauvages.

Pourquoi souffrir ou faire les expériences des préparations sans valeur quand vous pouvez vous procurer partout le remède véritable du Dr Kellogg.

Fiez-vous pas à la VEINE

EXIGEZ LA VÉRITABLE Vaseline BLANCHE. Pour tous les maux de la peau, sécheresse, irritation, etc. Vaseline est le remède idéal pour la peau.

Avis!

LE THE 'SALADA'

annonce un nouveau mélange délicieux

Marque Jaune

28^c - 1/2 lb

La Qualité prime tout

MORT SUBITE D'UN DE NOS DISTINGUES CITOYENS DE MONTMAGNY

Lundi le 4 février, M. Ludger Couillard, marchand de bois de Montmagny époux de Dame Hémeline Morin fut frappé de mort subite à sa résidence à l'âge de 67 ans.

Cette terrible faucheuse qui ne pardonne pas a ravi à l'affection des siens et de toute la population de Montmagny, un de ses citoyens les mieux connus et estimés, tant par son esprit de foi et sa vie exemplaire que par son dévouement et sa belle charité pour tous.

Depuis quelques années, il souffrait d'une grave maladie de coeur mais il vaquait quand même à ses occupations oubliant ses maux et ses fatigues pour n'écouter que son courage et sa grande énergie. Il n'eût pargné rien pour créer à ses enfants une situation facile.

Le bon Dieu lui a sans doute ménagé une lourde épreuve en l'enlevant si subitement à l'affection de sa famille car il lui aurait été bien pénible de réaliser l'impossibilité de revoir pour une dernière fois sa fille, Mm Capt Anacleit Leblanc en Australie depuis Novembre dernier.

Il laisse pour le pleurer outre son épouse quatre fils MM. Alonzo, Joseph, Georges et Louis; cinq filles, Mmes Henri Gamache née Yvonne Mme Ovide Dumas de St-François, Berthe, Mme Capt. Anacleit Leblanc Azilda, Mmes Germaine et Simone trois frères: MM. Napoléon et Emile de Cap St-Ignace, Albert de Lac aux Saumons, plusieurs petits enfants et une grande nombre de cousins et neveux.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi à 10 1-2. L'imposant cortège quitta la maison mortuaire à 10 1-4.

M. Jos. Fournier rentier, portait la croix. Les porteurs étaient: MM. Frédéric Boulanger, Chs. Langlois, J. Couture, Jos. Thibault, Alp. Ringette, Art. Fournier. Tenaient les coins du poêle, MM. Raoul Boulanger, et Elzéar, Arcadius Caron et Geo. E. Fournier.

Portaient les tributs floraux: Ses petits fils, Réal Dumas de St-François et Maurice Couillard, Montmagny. Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Alonzo, Joseph, Georges et Louis. Ses frères: Napoléon et Emile de Cap St-Ignace, Al-

bert de Lac aux Saumons. Ses gendres MM. Henri Gamache, et Ovide Dumas march., de St-François, ses beaux-frères MM. Napoléon Morin du Cap et Joseph de Montmagny, ses cousins MM. Camille Couillard pilote, M. Bernard Fortin, Robert Guillemette, Arch. Couillard, Emile et Ludger Simonneau, ses neveux Louis et H. Ouellet, Paul, Aimé, Camille, Joseph, Adrien et Georges Couillard, tous du Cap St-Ignace.

On remarquait dans le cortège: MM. Roméo Thibault, Dr J. Ant. Bé langer, Dr Philippe Richard, Dr Ph. Richard (jr), Dr Th. Gosselin, Dr Paul Dupuis, Dr Clément Rouleau, MM. J.-Albert Gagné, avocat, J. L. K. Laflamme, avocat, Pierre Paré, avocat, J.-Th. Tremblay, avocat, Aimé Dechènes, avocat, Philippe Rouseau, avocat, R. Baril et J. M. Bernatchez, dentiste, J. E. Hébert, notaire, L. Pelletier, Ant. Tremblay, Roméo Morency de St-Pierre Ile D'Orléans, G. Bouchard, de Sainte-Anne Poc, J. M. Bernier pilote, St-Michel, Bell., Valère Brochu et Roland Caron, pilote Cap St-Ignace, Roméo Thibault, Aurélien Bernatchez, protonotaire, Wenceslas Nicole, Adj. Fortier, Ad. Bernier, Geo. Price Brothers, G. Gagnon, Geo. B. Roy, J. U. Dubé, Ger. Banque Nat., F. Legendre, gér. Banque Provinciale, E. Boulanger, régistrateur, Wilfrid et Amédée Proulx, march., Philippe Béchard, Donat Paquet, Jos Dumas, Luc Lapointe et Ernest La liberté, St-François, eGorges Tangway, N. D. du Rosaire, Capt. Ludger et Marius Fournier, Candide et Raoul Corriveau, Amédée et Ernest Côté, Alex. Proulx, Roméo Lespérance, Eug. Tondreau, Joseph Proulx, Roch Gaudreau, J. P. Gagné Sévère Fortin, Capt. Ad. Boutin, A. Couillard, Hector Laberge, Arsène Robin, Raymond Clavet, Capt. Alf. Picard, Jos. Nicole, E. Lacombe, Ls et Nap. Laberge, J. L. A. Normand, Jos. Marcotte, Wilfrid Mathurin, Georges Fournier, Arthur et Amédée Langlois, Alb. Marquis, Cléo. Gagné, Cap. Ed. Rousseau, Chs. Armstrong, Chs. Jocas, Alphonse Padou et Paul Boulet, Zep. Gendron Joseph et eWillie Beaumont, W. Paquet, Chs. Eug. Létourneau, Ant. Coulombe, W. Isabelle, J. Michon, Chs et Georges Langlois, Adrien et Ernest Gaudreau, Al Barde, V. Des champs, J. Robin, L. Ladurantaye, R. Thibault, Alf. et Laval Paquet, Polydore Guay, F. Boulet, Chs Lemieux, H. Kirouac, Jos. Lemieux, Fidèle Gagné, Arthur et Joseph Gaudreau, Ed. Normand, Ad. Gamache, Alf et David Paradis, F. Jon-

cas, H. Coulombe, H. Coulombe(jr), L. Thivierge, J. Taschereau, Réal Doyer, A. A. Blais, Siméon et Ludger Thibault, D. Collin, Jos. et P. Couture, P. Simoneau, S. Lemieux, R. Gendron, P. et L. Morin, P. Boulet, E. Dion, L. Picard, Alp. et Wilf Ringette, E. Gaudreau, Alb. Sylvestre, G. Proulx, Nap. Thibault, Jos. Fournier, Riv. du Sud, Chs H. Langlois, L. Côté, Ant. Paré, A. Létourneau, St-Pierre, O. Proulx, A. Lagacé, Ls. Mercier, Jos. D'Amour, Jos. Langlois, Ph. Caron, Cap. J. B. Normand, Yves Nicole, Ls. Boulanger, Em. Côté, Jos. Couture, J. P. Lapière, J. Galibois, St-Pierre, Joseph et Ern. Collin, Er. St-Pierre, J. Normand, Nap. Proulx, T. et L. Coulombe, Jos. Létourneau, St-Pierre, Er. Méthot, Cap. Art. Guimont, C. Wilf. Mercier, E. Méthot, L. Moreau, Jos. Méthot, M. Ladurantaye, Capt. Valère Boulet, J. Lemieux, L. Gaumont, Alp. Fournier, Wilf. Gosselin, Alp. et Xavier Coulombe, Jos. Proulx, Chs Caouette, J.-Chs Lemieux, Raoul et P. Lacombe, Alb. Gaudreau, Al. Thibault, U. Gaumont, D. Collin, Jos. Thériault, A. Caron, Cap St-Ignace, Art. Marchand, Odilon Gaudreau, Ad. et O. Collin, Jos. Bouffard, St-Pierre, Alb. Fiset V. Ouellet, Capt. Odilon et A. Couture, Ant. Nicole, Elz. Méthot, P. Gaumont, Hec. et U. Caron, Cap St-Ignace, Ls. A. Fournier, Venant et André Corriveau, Eug. Thibault, Elz. Morin, Léon Bélanger, A. Blais, Henri Gaudreau, L. Lacombe, J. Roy, E. Vézina, Alex. Caron, Jos. Côté, Alf. Paradis, L. Robin et une foule d'autres.

On remarquait aussi Les Religieuses de la C. N.-D. Les soeurs de l'hôpital de la Charité, Les Frères du Sacré-Coeur et leurs élèves.

Un touchant tribut d'hommages a été rendu au regretté défunt en l'église paroissiale décorée pour la circonstance de ses plus riches tentures de deuil. Un grand nombre de parents et d'amis ont tenu à lui rendre un dernier témoignage d'estime en assistant à ses obsèques.

La levée du corps fut faite par M. le curé Aug. Lessard qui chança aussi le service assisté de MM. les abbés Gagné et Papillon. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Dion et Després.

La chorale de la paroisse sous la direction de M. A. Paquet, rendit avec un beau succès la messe d'Yon MM. Eugène Fortin et Ulric Tondreau interprétèrent avec le talent qu'on leur connaît le Crucifix de Faure. Benedictus fut très bien rendu par J. P. Tremblay ainsi que Vierge Sante par M. A. Paquet.

La dépouille mortelle fut transportée au cimetière St-Odilon. Les frais funéraires étaient sous la direction de M. J. E. Dubé et Fils.

Nos plus profondes sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Les vers causent beaucoup de ravages chez les enfants. Ces parasites attaquent les parois délicates des intestins et si on ne les trouble pas dans leurs ravages, ils viendront sensiblement à les perforer. Les Millers Worm Powders n'extermineront pas seulement ces vers, mais elles serviront encore à réparer les dommages qu'ils ont causés.

DES PITONS

PAS POUR DES BETES

"Or en plein essor du mouvement du retour à la terre, on refusait aux colons que l'on veut embrasser aujourd'hui le paiement de leurs primes de colonisation. En 1932, il était dû aux colons \$446,000.00 de primes en retard. Cela signifie que des êtres humains ont dû souffrir, endurer misères et privations. Cela pendant qu'on votait, et par mandat spécial s'il vous plaît, \$20,000.00 pour les animaux du jardin zoologique. De l'argent pour les animaux et des pitons pour les colons! Symbole de la politique du gouvernement actuel. Le régime n'a pas réalisé quelles étaient ses responsabilités.

Maurice DUPLESSIS

M. GODBOUT N'EST PAS L'AMI DES CULTIVATEURS

Après avoir entendu le discours de M. Godbout sur le crédit rural, il n'est plus un homme qui puisse dire que le ministre de l'Agriculture de M. Taschereau est le protecteur de la classe agricole de cette province. Il ne faut plus en douter, M. Godbout se chauffe du même bois que son maître, de ces rondins destinés à faire beaucoup de fumée à la veille des élections mais toujours destinés à cacher les relations du cabinet avec les trusts.

Il déclare dès le début de son discours qu'il appuiera l'amendement du député de Nicolet ce qui veut dire qu'il votera pour ne pas donner de crédit rural provincial à nos cultivateurs. Appuyer l'Opposition, dit-il, ce serait dépenser inutilement l'argent des cultivateurs. Il ne pouvait mieux talocher la classe agricole de cette province.

Et tout son discours se résume à ceci: Cultivateurs, n'achalez pas le gouvernement de M. Taschereau pour vous donner un crédit rural provincial, vous n'en aurez pas. Allez à Ottawa. Vous n'êtes pas satisfait du prêt fédéral, allez-y tout de même. Puis si ça ne fait pas, implorez la Providence.

Non, mais peut-on mieux insulter la classe agricole et se fier d'elle plus que M. Godbout? C'est impossible. Donc, il faut absolument un changement à Québec, si nous ne voulons pas que l'agriculture aille toujours de plus en plus vers la ruine complète.

Jean Néassé

"Le Journal".

SAINT-JEAN Port-Joli

VA-ET-VIENT

M. l'abbé E. Labre, était parmi nous, dimanche dernier. —M. J. N. Bernier, dégriseur du comté, est allé à Montréal, la semaine dernière. —Mme J. Fournier, de Charny était à Saint-Jean, ces jours derniers.

—Mme Ed. Morneau, de Saint-Aubert, étaient les invités de M. et Mme Alfred Dubé, de Saint-Jean, dimanche dernier.

PARTIE DE GOURET
Dimanche le 10 février, notre équipe de hockey majeure recevait le club de L'Islet village. La partie, quoique un peu rude, fut des plus intéressantes. Plusieurs punitions

—M. l'abbé E. Labre, était parmi nous, dimanche dernier. —M. J. N. Bernier, dégriseur du comté, est allé à Montréal, la semaine dernière. —Mme J. Fournier, de Charny était à Saint-Jean, ces jours derniers.

—M. l'abbé E. Labre, était parmi nous, dimanche dernier. —M. J. N. Bernier, dégriseur du comté, est allé à Montréal, la semaine dernière. —Mme J. Fournier, de Charny était à Saint-Jean, ces jours derniers.

—M. l'abbé E. Labre, était parmi nous, dimanche dernier. —M. J. N. Bernier, dégriseur du comté, est allé à Montréal, la semaine dernière. —Mme J. Fournier, de Charny était à Saint-Jean, ces jours derniers.

—M. l'abbé E. Labre, était parmi nous, dimanche dernier. —M. J. N. Bernier, dégriseur du comté, est allé à Montréal, la semaine dernière. —Mme J. Fournier, de Charny était à Saint-Jean, ces jours derniers.

—M. l'abbé E. Labre, était parmi nous, dimanche dernier. —M. J. N. Bernier, dégriseur du comté, est allé à Montréal, la semaine dernière. —Mme J. Fournier, de Charny était à Saint-Jean, ces jours derniers.

—M. l'abbé E. Labre, était parmi nous, dimanche dernier. —M. J. N. Bernier, dégriseur du comté, est allé à Montréal, la semaine dernière. —Mme J. Fournier, de Charny était à Saint-Jean, ces jours derniers.

—M. l'abbé E. Labre, était parmi nous, dimanche dernier. —M. J. N. Bernier, dégriseur du comté, est allé à Montréal, la semaine dernière. —Mme J. Fournier, de Charny était à Saint-Jean, ces jours derniers.

—M. l'abbé E. Labre, était parmi nous, dimanche dernier. —M. J. N. Bernier, dégriseur du comté, est allé à Montréal, la semaine dernière. —Mme J. Fournier, de Charny était à Saint-Jean, ces jours derniers.

—M. l'abbé E. Labre, était parmi nous, dimanche dernier. —M. J. N. Bernier, dégriseur du comté, est allé à Montréal, la semaine dernière. —Mme J. Fournier, de Charny était à Saint-Jean, ces jours derniers.

furent infligées par les arbitres Chouinard de St-Jean et Caron de L'Islet.

A la dernière période le score était 2 à 2 mais les dix minutes supplémentaires rendirent le St-Jean vainqueur par un nouveau score 4-2 pour les nôtres.

BUREAU CHOQUETTE

VA-ET-VIENT

Mme Eugène Caron est revenue d'une promenade d'une huitaine de jours chez son père, M. Cléophas Lord de Saint-Cyrille.

—Mlle Madeleine Caron passe quelques jours à Montmagny, chez des parents et amis.

—M. Laurent Caron est actuellement à Saint-Cyrille.

—M. et Mme Eugène Caron de L'Isle.

—Mme Vve Alfred Deladurantaye et son fils Abbias étaient dimanche à Saint-Eugène chez sa fille Mme Narcisse Boulet.

—M. Eugène Caron est revenu d'un voyage d'affaires à Québec.

—Mlle Gaudreau de Montmagny était dernièrement l'invitée de ses cousines Mlles Jeanne-Aimée et Blanche Gagné.

—M. Ovila Deladurantaye était dimanche de passage à Montmagny.

SAINT-PAUL du Buton

BAPTEMES

M. et Mme Eugène Pouliot (née Juliette Ratté) annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un enfant, baptisé le 1er février. Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Talbot, de Saint-Philémon, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Paul Langévin (née Jeanne Cloutier) de Notre-Dame du Rosaire, font part à leurs parents et amis de la naissance de leur premier enfant, un fils, baptisé le 8 février, sous les noms de Joseph Paul André. Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Cloutier, grands-parents de l'enfant.

Nos félicitations.

MAUX de TÊTE
INSOMNIE
disparaissent bientôt en faisant usage de la
NOURRITURE du Dr. CHASE
pour les Nerfs

ANSE-A-GILLES

M. Joseph Poitras est revenu d'un voyage d'une quinzaine à Québec et Montréal ou il a visité ses nombreux parents.

—Mme Eddy Gaudreau, avec son bébé, de la Grosse-Île, est pour quel que temps chez sa mère, Madame Joseph Gamache.

—Mlle Yvonne Morin de l'Islet, était chez M. Valère Landry dernièrement.

—Mlle Laura Poitras est venue chez son père, M. J. Poitras, ces jours derniers.

—Mlle Laure Gamache, de Sainte-Anne de la Pocatière est venue chez sa mère Mme J. Gamache.

TROIS SAUMONS

M. René Adam est de retour d'une promenade de quelques jours à Québec.

—M. Adrien Cloutier nous a quittés pour Mont-Laurier ou il passera quelques mois.

—Mme J. Proulx, de Montmagny, a passé quelques jours chez son père, M. Xavier Martin.

—Mme J. Castonguay de Ste-Louise est chez son beau-frère, M. Aurèle Normand.

—Mlle Régina Caron, passe un mois à Giffard, chez son frère, M. J. M. Caron.

ILE-AUX-GRUES

VA-ET-VIENT

M. Adrien Normand est retourné prendre son ouvrage à Montréal, après avoir passé plus d'un mois dans sa famille.

—Mlle Hélène Lavoie est de retour d'un voyage à Québec, chez des parents.

—M. Joseph E. Lavoie est actuellement en voyage à Québec.

—M. Joseph Painchaud visite ses parents de Montréal et Québec.

—M. Joseph Lachance est allé la semaine dernière, en voyage d'affaires à Québec.

NOTRE-DAME du Rosaire

DECES

Le 20 janvier, Joseph Louis Paul Cloutier, fils de M. J.-B. Cloutier est décédé à l'âge de 10 ans et 4 mois.

Nos sympathies.

MARIAGE

Mercredi, le 6 février, en notre Eglise, a été béni le mariage de M. Lorenzo Chabot à Mlle Rose-Aimée Labrecque.

M. Donat Chabot servait de témoin à son fils et M. Adélar Labrecque accompagnait sa fille.

La chorale des Enfants de Marie société à laquelle appartenait la mariée, fit les frais du chant.

Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

—Le Révérend Frère Magloire, des Ecoles Chrétiennes, visite actuellement les classes de notre paroisse, dans le but de recruter des jeunes gens à la vocation religieuse.

—Les demoiselles Dion, de Saint-Paul sont en visite chez leur soeur Mme Georges Tangay.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Alphonse Bélanger et leur famille assurent de leur plus vive reconnaissance et remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la lourde épreuve qu'ils ont subie par l'incendie de leur maison.

Ils remercient particulièrement les familles qui ont eu la générosité de les abriter et les hommes qui ont prêté leur précieux concours aux travaux de la reconstruction.

—Mlle Gaudreau de Montmagny était dernièrement l'invitée de ses cousines Mlles Jeanne-Aimée et Blanche Gagné.

—M. Ovila Deladurantaye était dimanche de passage à Montmagny.

—M. Ovila Deladurantaye était dimanche de passage à Montmagny.

—M. Ovila Deladurantaye était dimanche de passage à Montmagny.

—M. Ovila Deladurantaye était dimanche de passage à Montmagny.

—M. Ovila Deladurantaye était dimanche de passage à Montmagny.

—M. Ovila Deladurantaye était dimanche de passage à Montmagny.

—M. Ovila Deladurantaye était dimanche de passage à Montmagny.

—M. Ovila Deladurantaye était dimanche de passage à Montmagny.

—M. Ovila Deladurantaye était dimanche de passage à Montmagny.

La FORME LA PLUS PURE...

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé".
Lancet

● La fabrication de cigarettes est oeuvre de spécialiste. On n'arrive pas à l'expérience par voie de raccourci ni par des moyens faciles. Il faut, dans la sélection et l'alliage de tabacs de choix, une habileté traditionnelle que doivent encore développer les méthodes de fabrication les plus modernes. Chacun de ces facteurs contribue notablement à la qualité de la Sweet Caporal; rien de ce que vous mangez ou buvez n'est préparé ni protégé avec plus de soin que ne le sont les cigarettes Sweet Caporal.



CIGARETTES SWEET CAPORAL
Collectionnez les "Mains de Poker"

ORANGES D'AUSTRALIE

Du premier janvier au 1er septembre 1934 l'Australie a exporté 233,283 caisses d'oranges. Sur ce nombre le Canada en a acheté 6,206 caisses qui ont été transportées au Canada par les navires de la Canadian National Steamships. Les oranges australiennes sont emballées de la façon la plus moderne. De l'arbre à la caisse elles ne sont manipulées que par des mains gantées.

BUREAU LAFLAMME

M. et Mme Arsène Robin, M. Emilien Fortin, de Montmagny, Mlle Ida Fortin et Mme Noel, de Sainte-Euphémie, ainsi que M. Pierre Picard de Québec, étaient, samedi dernier, en visite chez M. Zotique Proulx.

—Mlle Angéline Proulx, de Québec, a passé quelque temps chez son père, M. Z. Proulx.

CAP SAINT-IGNACE

NAISSANCE

M. et Mme Arthur Bernier (née Béatrice Boulet) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 5 février, sous les prénoms de Joseph Arthur Jean Yves. Parrain et marraine: M. Servyle St-Pierre et Mlle Jeanne Caron. Porteurs: Mme Alfred Caron.

Voici Un Plan De Défense CONTRE LES RHUMES

Quand le rhume Menace ...VICKS VA-TRO-NOL
Au moindre éternuement, à la moindre irritation du nez, vite! du Vicks Va-tro-nol. Employé à temps, il aide à éviter complètement bon nombre de rhumes.

Si le rhume vous Saisit ...VICKS VAPORUB
Au coucher, massez la gorge et la poitrine avec du VapoRub. Pendant la nuit, sa célèbre action double de cataplasme-vapeurs apporte un soulagement agréable.

AUGMENTEZ LA RESISTANCE CONTRE LES RHUMES—en suivant les règles d'hygiène qui font également partie du Système Vicks pour Mieux Maîtriser les Rhumes. (Des détails complets sur ce Système se trouvent dans chaque paquet de Vicks.)

SYSTEME VICKS pour mieux MAITRISER LES RHUMES

C'EST LA FORCE

et la vigueur qui permettent à un homme de faire face à son travail quotidien et aux soucis de chaque jour. Les PILULES MORO sont toujours efficaces dans les cas de:

- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Fatigues
- Nervosité
- Epuisement

donnent cette force et cette vigueur. N'attendez pas l'épuisement complet avec ses troubles d'estomac, ses maux de reins et quelquefois le rhumatisme. Pensez aux PILULES MORO au premier signe de faiblesse.

PILULES MORO

Che Médicinal Moro 1566, rue S-Denis, Montréal.

Prenez **ANTALGINE** pour **Maux de Tête**, **Douleurs Périodiques**, **Migraine**, **Nervosité**, **Mal de dos**

En Vente Partout

25¢



L'HEURE BLEUE



Par DENYSE

LA VALEUR DE L'HOMME

A combien peut-on évaluer le prix d'un homme? Cela dépend, diront certaines dames. La bible nous raconte que Joseph a été vendu par ses frères pour vingt sicles d'argent.

De nos jours, il y a eu, grâce aux compagnies d'assurance une hausse sensible sur l'être humain et surtout sur les diverses parties de son corps.

Ainsi, un médecin de notre république s'assura sur la vie pour \$500,000 dollars, chaque organe se trouvant assuré au prorata. Lorsque le docteur eut, dans un accident d'auto, le nez cassé, le coût de l'appendice nasal s'avéra de 80,000 dollars.

L'artiste américaine, Mlle Evelyn Young, obtint, pour une mâchoire fracassée lors d'une chute sur la scène, 30,000 dollars. Lily Damita assura ses jambes pour 100,000 dollars, et Kay Francis son dos pour 150,000 dollars.

M. Soerensen, directeur général de grandes usines, est assuré sur la vie pour 5 millions de dollars.

Aussi M. Soerensen ne peut-il jamais se déplacer sans être accompagné par deux détectives, et sa maison est gardée jour et nuit, cela contre assassinat ou enlèvement. Des mesures non moins efficaces sont prises contre les accidents éventuels. Les autos de Soerensen sont vérifiées chaque jour par des mécaniciens de la compagnie d'assurances et ils ne sont conduits que par des chauffeurs spéciaux.

Darryl Zannuck, de la société cinématographique XXth Century, est assuré pour un million de dollars.

Le Dr Pearl a calculé, en tenant compte du revenu national des Etats-Unis et du revenu annuel moyen des citoyens, qu'un Américain vaut, en moyenne, 30,000 dollars. Cependant, cette estimation n'est valable qu'entre l'âge de 20 à 40 ans. Vers les 70 ans, l'Américain moyen ne vaut guère plus de 500 dollars. D'autres ne vont pas aussi loin; ainsi, un fermier de Californie a assuré, chacun de ses 300 ouvriers pour 50 dollars, afin de rentrer, en cas de leur mort, dans les frais des funérailles.

"Le Messenger."

LE COEUR ARTIFICIEL

Le professeur russe Smirnof, dont l'invention a fait tant de bruit et rencontré tant d'incrédulités, s'est rendu à Varsovie pour exposer les résultats de ses recherches et s'y livrer à des expériences. Il soutient que, dans l'avenir l'emploi de "son" coeur artificiel sera fréquent, et les opérations qu'il a effectuées tant à Moscou que dans la capitale polonaise en présence de plusieurs savants semblent confirmer ses dires.

Le "coeur", qui est de caoutchouc, est conçu de telle sorte qu'il peut, au cours d'une opération chirurgicale, remplacer le coeur humain et en assurer les fonctions de régulateur de la circulation. Naturellement, le coeur humain ne peut être enlevé du corps que durant de très courts instants quelques secondes, qui doivent suffire, selon le professeur Smirnof, à le soumettre au traitement nécessaire, injection ou autre opération. Cette expérience, il l'a, dit-on, tenté douze fois, et chaque fois avec succès.

Les vers sapent la force et altèrent la vitalité des enfants. Rendez-leur la force en employant le Mother Grave's Worm Exterminator.

L'AUDIENCE DES MITES

A Paris, les conseillers à la cour d'appel ne portent la robe rouge qu'une fois par an: le jour de la rentrée solennelle des cours et tribunaux; les autres jours, ils sont toujours revêtus de la toge noire.

Or, lorsqu'un avocat parisien plaide à Bordeaux, il s'étonne de voir les conseillers habillés de pourpre une fois par semaine. Il en demande la raison et obtient cette explication assez originale: le palais de justice de Bordeaux est souvent envahi par les mites; aussi le président a-t-il décidé — pour éviter les dégâts de ces hôtes indésirables — de prier les conseillers de revêtir la robe rouge une fois par semaine.

Et c'est ainsi que le monde judiciaire, à Bordeaux, a baptisé cette audience hebdomadaire "l'audience des mites".

La moins cher de toutes les huiles. — Considérant les qualités de l'Huile Electrique du Dr Thomas, c'est la moins cher de toutes les pharmacies du Canada, d'un littoral à l'autre et tous les marchands de la campagne la vendent. Ainsi pouvant se la procurer si facilement à un prix modéré, personne ne devrait s'en passer.

Miette 6

QUERELLE DE MENAGE
Madame. — Tu vas bien au restaurant avec tes amis, pourquoi ne veux-tu pas que j'en fasse autant avec les miennes?

Monsieur. — Il y a une différence. Lorsque je vais au restaurant avec mes amis, ce sont eux qui payent, tandis que toi, lorsque tu y vas avec tes amies, c'est toi qui payes.

Lui. — Imagine donc que le journal dit qu'on tire un délicieux parfum de la gazoline.

Elle. — C'est rien. Je fais bien un excellent ragoût avec des pattes de cochon!

Madame. — Te rappelles-tu comment on s'est connus, Victor? Il pleuvait. Tu m'offris un abri sous ton parapluie...

Victor. — Hélas!... Moi qui n'en prenais jamais!...

LE BERCEAU

—Et nous avons cette coquette, cette prodigalité, d'orner d'une parure nouvelle chaque nouveau berceau!

Les anciennes dentelles rafraichies auraient bien pu servir... Le voile rose du petit dernier ferait encore gracieuse figure...

Mais non! — Comme il a ses traits bien à lui, ses yeux, son sourire et son âme, et l'amoureuse attente de sa mère.

Il aura son berceau! Ce sera, comme chaque fois, une pauvre maman lourde et lasse se traînant à genoux autour de la coque fragile...

Sur les arceaux se grouperont les plis fins, ou bien les fronces moelleuses... Une fleur ici, un ruban...

Et puis la croix d'ivoire avec le Christ austère et béniissant... Car ce petit gâté, ce souverain dans son royaume, doit être un vrai chrétien!

Lui, sentant peut-être ces préparatifs, s'agite en sa prison obscure et trépidante d'impatience!

—La pauvre maman soupire, gémit un peu... et sourit! Le chef-d'oeuvre est fini. On s'exclame, on l'admire: "Il est encore plus frais, plus vaporeux que le dernier!"

Et doucement, sans heurts, comme si la fragile et douce tête reposait déjà sur l'oreiller blanc, on le roule jusqu'à la chambre...

Un oncle, un ministre de Dieu, le bénit. Puis il attend, peuplé d'espoir.

CONTRE L'INSOMNIE

Pour récupérer le sommeil il convient d'abord de se placer dans les conditions les plus favorables par la mise en pratique des règles hygiéniques. On y ajoutera si elle ne suffit pas quelques-uns des procédés suivants:

Exercice modéré dans la journée, hydrothérapie rationnelle régularisant la circulation générale. Supprimer tout travail intellectuel fatigant après dîner. Faire, le soir, un repas abondant et nutritif dont on exclura les légumes, le thé, le café, et se coucher une heure après. Si l'on se couche trois heures après un repas, prendre quelques aliments avant de se mettre au lit. Certains breuvages chauds, camomille, tilleul, fleurs d'orange, etc., ont un double effet par les principes calmants qu'ils contiennent et la fluxion que leur absorption provoque vers les organes digestifs.

Prendre l'habitude d'aller à la selle avant de se coucher. Coucher la tête élevée par un ou plusieurs oreillers afin de faciliter la descente vers le coeur du sang veineux. Fatiguer la conscience par la monotonie d'un même bruit (montre sous l'oreiller) ou d'une lecture faite par une personne dont la voix soit sans inflexion: choisir de préférence des ouvrages à phrases longues et raisonnements compliqués; il ne faut

Les rhumes laissent des impuretés dans le sang

C'est l'une des raisons pourquoi vous vous sentez souvent fatigué, déprimé, affaibli après un rhume.

Rien de plus efficace pour chasser ces impuretés que de prendre une bouteille ou deux de Sirop Composé d'Hypnosplites Fellows.

Le Sirop Fellows contient les "3 éléments vitaux" (calcium, phosphore et fer) et autres éléments purificateurs dont la science a reconnu l'efficacité pour éliminer les impuretés qui peuvent se trouver dans le sang. Il aide à enrichir et à vivifier les globules du sang.

L'effet reconstituant des "3 éléments vitaux" sur le sang, les nerfs, les muscles et les os est tel, que vous serez surpris vous-même du bien-être que vous ressentirez après avoir pris seulement une ou deux bouteilles de Sirop Fellows.

LES DEBUTS D'UN FICHU

Un mauvais caractère! Voilà qui promet bien des heures désagréables à ceux-là qui en subissent les chocs. Mauvaises graines en herbe ou se mêlent les plantes plus ou moins vénéneuses qui croissent de compagnie: envie, colère, égoïsme, susceptibilité, rancune, hargne, en un mot qui rend un être détestable même si le mauvais caractère est doublé d'un bon coeur, dit-on. Haut comme 3 pommes un bambin peut littéralement empoisonner l'existence de son entourage. Ce n'est pas toujours l'indice d'un mauvais naturel et le temps mis au service de l'éducation peut en modifier les traits est une tâche ardue mais qui vaut la peine qu'on s'y emploie.

C'est dans l'abandon des jeux que le naturel des petits se montre sans masque; observez-les; Tout à l'air d'aller le mieux du monde dans ce groupe de bambins. Il suffit d'un mauvais caractère pour changer l'atmosphère et tout gêner: l'esprit de contradiction l'anime; il veut ce qu'il n'a pas, refuse ce qu'on lui offre, grince s'il perd, boude ou s'emporte à la moindre contrariété, veut la plus large part, geint ou vocifère entend sortir à son avantage de toute comparaison, prêt à s'affliger du succès des autres.

Ce n'est qu'un marmot, une toute petite fille, des jeux me dites-vous, mais si vous n'y prenez garde il y a l'étoffe d'un mauvais compagnon, d'une pimbêche insupportable qui prendra la vie de travers et s'entendra à semer la discorde et à lasser les meilleures bonnes volontés.

Tout est important dans la formation d'un caractère et c'est une erreur d'attendre de la vie les graves leçons qui rectifient et corrigent. Sans doute, il en est d'immédiates que les enfants s'infligent entre eux et qui n'agissent que si les grandes personnes n'interviennent pas pour en pallier les effets ou soutenir les coupables.

Ne vous attendrissez pas, marmas trop indulgents, si vous voyez votre bambin exclu d'un jeu, un peu malmené ou abandonné de ses contemporains parce qu'il s'est montré capricieux, égoïste, vaniteux, que sais-je? Qu'il apprenne à ses dépens que son plaisir est dans une certaine mesure faite de celui des autres, ce qui ne lui est pas toujours prouvé dans la maison ou il est roi. A se voir fuir, il connaîtra le prestige de la bonne humeur qui attire et retient et saura faire contre mauvaise fortune bon coeur. La vie ne devient douce qu'à ceux qui lui font visage, l'expérience le lui prouvera peut-être trop tard.

Il y a des gens qui s'entendent à détruire ce qui était destiné à leur joie et les petits qu'on a laissés aller aux fâcheuses impulsions d'un mauvais caractère, nous les retrouvons "grands" avec les mêmes travers, aigris, amers, agressifs, j'en passe et des meilleures!

D'aucuns ont coutume, pour s'endormir, de se raconter une histoire à eux-mêmes; ils s'efforcent de fixer assez leur pensée pour en suivre les événements, l'insomnie ayant pour caractère principal l'extrême variabilité des idées,

SOURIRES

L'abbé Quirini qui vient de décéder, aimait les calembours et ne raitait jamais l'occasion d'en lâcher un.

Un jour, ayant invité un Père Jésuite à prêcher en son église, — en l'occurrence, le P. Paquy, — il l'aborda en disant:

—Bonjour, mon Père, vous êtes cuit par derrière, tandis que moi, je suis cuit par devant...

—Voyez-vous, disait un ivrogne, toutes les fois que je buvais, il me devenait impossible de travailler; aussi j'ai dû y renoncer.

—A boire?

—Non. A travailler!

QUAND IL ETAIT JEUNE

—Moi, dit Mademoiselle Annette, je ne comprends que la valse à deux temps.

—Moi, je ne puis souffrir que celle à trois temps, répartit Gilberte.

—Il n'y a croyez-m'en, qu'une valse vraie, reprit en souriant un vieillard de 70 ans; c'est la valse à... vingt ans!

LA VOLONTE

Il faut éviter que votre enfant soit capricieux et volontaire mais il faut qu'il ait de la volonté.

Il arrivera parfois qu'il sera bien contrarié parce qu'il se verra privé d'un plaisir désiré: il n'ira pas en promenade parce qu'il fait mauvais temps ou parce que vous ne pouvez pas sortir; il n'ira pas au cirque, à une fête; il n'aura pas un beau jouet parce que cela coûte trop cher, etc.

Ne le plaignez pas, ne le consolez pas, ne lui donnez pas la conviction qu'il est malheureux. Il faut qu'il s'habitue à ne pas satisfaire tous ses désirs et qu'il arrive à se priver lui-même sans regret quand ses désirs sont exagérés par rapport à ses ressources.

Ainsi il s'appliquera à être content de peu; le devoir deviendra facile pour lui alors qu'il restera dur pour les autres et il aura beaucoup de chances d'être heureux.

Faites accorder vos actions avec vos paroles et vos paroles avec vos actions.

POUR LA ST-VALENTIN

Voici un menu pour une réception le jour de la St-Valentin:

Aspic aux tomates: Un paquet de poudre de gelée de fraises, 2 c. à thé de raifort préparé, 1 1-2 cuil. à thé de sel, 2 tasses de tomates cuites ou en conserve, 1 1-2 cuil. à thé d'oignon, poivre.

Faites dissoudre la poudre de gelée dans les tomates chaudes. — un peu plus chaudes que tièdes. Ajoutez le raifort, l'oignon, le sel, le poivre. Passez à la passoire. Placez dans de petits moules individuels en forme de coeurs. Mettez au froid. Au moment de servir, démoluez et placez sur une feuille de laitue. Garnissez de mayonnaise. Pour quatre personnes.

Gâteau: Un gâteau blanc, couvert d'un glaçage teinté de rose et parsemé de coco qui fera l'effet d'un voile de dentelle, sera tout à fait dans la note pour votre table ce jour-là.

2 tasses de farine à gâteau, passée, 1-2 cuil. à thé de sel, 2 cuil. à thé de poudre à pâte, 2-3 tasse de beurre, 1 tasse de sucre, 3 oeufs non battus, 1-3 tasse de lait, 1 cuil. à thé de vanille.

Passez la farine, mesurez. Ajoutez la poudre à pâte et le sel et passez ensemble, trois fois. Battez le beurre en crème, ajoutez le sucre graduellement et battez en crème ensemble, jusqu'à ce que le mélange soit léger et mousseux. Ajoutez les oeufs, un à la fois, battant bien après chacun. Ajoutez la farine, alternativement avec le lait, peu à la fois. Battez bien après chaque addition. Ajoutez la vanille. Mettez dans deux moules de 9 pouces, dans un fourneau modéré (375°), 25 à 30 minutes. Mettez le glaçage entre les deux gâteaux et couvrez ensuite

EVITEZ LES DESAPPOINTEMENTS

MOINS DE 1¢ DE "MAGIC" donne un gâteau parfait



La réussite des gâteaux est assurée avec la "Magic". C'est pourquoi les plus grandes autorités canadiennes en art culinaire emploient et recommandent exclusivement cette fameuse poudre à pâte. Demandez-la chez votre épicer!

NE CONTIENT PAS D'ALUN — Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible. Fabriquée au Canada

MON REVE FAMILIER

Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant D'une femme inconnue, et que j'aime et qui m'aime, Et qui n'est, chaque fois, ni tout à fait la même, Ni tout à fait une autre, et m'aime et me comprend.

Car elle me comprend, et mon coeur, transparent Pour elle seule hélas! cesse d'être un problème Pour elle seule, et les moiteurs de mon front blême. Elle seule les sait rafraichir, en pleurant.

Est-elle brune, blonde ou rousse? Je l'ignore. Son nom? Je me souviens qu'il est doux et sonore Comme ceux des aimés que la Vie exila.

Son regard est pareil au regard des statues. Et pour sa voix, lointaine, et calme, et grave, elle a L'inflexion des voix chères qui se sont tuées.

Paul VERLAINE.

TELEPHONE AUTOMATIQUE A BORD D'UN NAVIRE.

Vancouver. — Le "Prince Robert" de la Canadian National Steamships qui inaugurera en juin prochain une série de onze croisières à l'Alaska est le premier navire en service sur la Côte du Pacifique à posséder le téléphone automatique. Grâce à ce système tout voyageur peut appeler de sa cabine l'un ou l'autre des 200 postes téléphoniques du navire.

Le "Prince Robert" fera son premier voyage en Alaska, cette année, le 28 juin prochain.

SOULAGEE APRES TRENTE ANS.

Mme Anselme Bélanger de Bourget, Ont., écrit: "Pendant trente ans j'ai souffert de douleurs rhumatismales dans les membres et j'étais aussi incapable de digérer certains aliments; comme résultat mon système physique s'affaicta. Dès que je fis usage du Novoro et du liniment Oléolo du Dr Pierre je pus remarquer une amélioration dans mon état. Les douleurs cessèrent graduellement et ma digestion s'améliora. Je me porte bien maintenant." Ces deux remèdes sont devenus fameux pour le traitement de jointures raidies, mal de dos, muscles contractés et toute douleur ou condition soi-disant rhumatismale. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage écrivez pour renseignements à Dr Peter Fahmey et Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Les Lithinés du Dr Gustin

Procurent économiquement la meilleure Eau de table et de régime Alcaline... Lithinée... Pétillante... Digestive Les personnes atteintes

Rhumatisme, Acide Urique, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin, ont grand avantage à prendre les Lithinés du Docteur Gustin.

Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre. PRODUIT DE FRANCE

Franco par la poste, 56 cents sur réception du prix. En vente dans toutes les pharmacies

— La Cie Canadienne des Agences Modernes — 6614 Ave Delorimier, Montréal

IL EST PROUVÉ

par des milliers et des milliers de lettres de femmes et de médecins que les bonnes PILULES ROUGES sont ce qu'il y a de mieux dans le traitement des maux suivants:

- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Fatigues
- Douleurs de dos, de reins
- Irregularités
- Troubles internes
- essentiellement féminins
- Périodes douloureuses

(symptômes ou conséquences de l'ANEMIE) Mais il faut que ce soient les véritables

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue St-Denis, Montréal.



MAGNIFIQUE SUCCES DU ...

(suite de la page 1)

moment, Godard reçoit un message de son oncle lui annonçant qu'il est promu sous-préfet à Camne et qu'il est remplacé au Réglisottes par Paul Bodard. Tout le monde se réjouit de nouveau et Paul Bodard est maintenant sûr d'épouser Cécile Boulinaud, mais le beau-père est réticent et il exige d'avoir l'officiel afin d'être certain que cette fois, il n'y a pas de coquille dans le télégramme.

Tous les acteurs ont très bien rempli leur rôle. Ils ont joué avec beaucoup de naturel. Les rôles principaux étaient tenus par M. Philippe Rousseau, avocat, qui personnifiait Boulinaud, par M. Roger Beaulu, dans le rôle de Paul Godard, par M. Joseph Vézina, dans le rôle de Paul Bodard. Mlle Amarilda Thibault, était la femme de Boulinaud et Mlle Lucie Tremblay sa fille.

M. Rousseau a personnifié d'une manière idéale le type de Boulinaud. Il a déployé une verve et un enthousiasme qui ont soulevé l'auditoire. M. Vézina a aussi été vigoureusement applaudi. Il avait un rôle difficile. Il devait tour à tour se montrer joyeux et triste, enthousiaste et abattu. Il s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de maîtrise. Paul Godard était un jeune fils de famille protégé par des personnages influents. Il avait une haute ambition et il n'a pas voulu se contenter de ce petit poste des Réglisottes qu'il ne jugeait pas digne de lui. Il a joué son rôle avec une grande distinction et une maîtrise absolue. Son langage correct et châtié et son attitude aristocratique tranchait avec la jovialité de parvenu de Boulinaud et avec la mine découragée de son rival Paul Bodard.

Mlle Amarilda Thibault a l'étoffe d'une grande artiste. Elle passe avec une facilité surprenante aux sentiments les plus variés et les plus opposés. Elle joue d'une manière correcte. Elle figurerait avec avantage parmi les professionnels du théâtre.

Mlle Lucie Tremblay était ravissante dans le rôle de Cécile. Ne pensant qu'à son amour pour Bodard, elle trouve une solution à toutes les difficultés, car elle est convaincue "Qu'il y a un Dieu pour les amoureux". Elle mérite beaucoup de félicitations pour la manière parfaite dont elle a rendu ce rôle difficile.

M. Wilfrid Ringuet qui personnifia le Major Boulinaud a aussi été très applaudi, de même que tous les autres artistes qui présentaient des contrastes amusants.

Bref, cette soirée fut un succès qui n'a probablement jamais été égalé à Montmagny. La soirée commença par un duo de piano joué par Mmes Madeleine et Lucie Tremblay. Dans les entractes, nous avons eu le plaisir d'entendre Mademoiselle Georgette Fournier, qui a chanté le "Réve de Manon" de Massenet. Mlle Fournier a une voix très agréable et elle a rendu cette pièce difficile avec la perfection d'une grande artiste.

Mlle Marie-Thérèse Bernier qui est une diseuse de grand talent a donné: "Deuil et gloire de Mozart" accompagnée au piano par Mlle Lucie Tremblay. Cette pièce remplie de poésie et de fraîcheur faisait bien ressortir les talents lyriques de Mlle Bernier.

Le dernier entr'acte fut donné par Mlle Eliane Bernier. Elle chanta "Les Filles de Cadix" de Léo Delibes. Sa réputation n'est plus à faire. Chaque fois que notre public entend sa voix si mélodieuse, c'est toujours un nouveau triomphe. Elle était accompagnée par Mlle Simonne Bernier, sa sœur. Toutes ces artistes furent très applaudies et elles se prêtèrent de bonne grâce à un rappel. La soirée se termina par un chœur composé de tous les acteurs qui chanta "O Canada".

Sur la première rangée de l'assistance, on remarquait M. J. A. Marquis, Grand Chevalier, M. l'abbé Auguste Lessard, curé, aumônier des C. de C. avec l'abbé Florido Gagné et l'abbé Azarias Papillon, ses vicaires. Le Révérend Frère directeur du Collège était aussi présent ainsi que le Dr Ph. Richard.

Cette soirée avait été organisée par M. Thomas Tremblay, directeur du Cercle Dramatique des C. de C.

Voici quelle était la distribution des rôles:

- Boulinaud, beau-père de Bodard, M. Philippe Rousseau.
- Paul Godard, M. Roger Beaulu.
- Paul Bodard, M. Joseph Vézina.
- Le Major Boulinaud, M. Wilfrid Ringuet.
- Bruniquel, M. Florent Legendre.
- M. Emile, maître-d'hôtel, M. Jos. Tremblay.
- Dutilleul, juge de paix, M. Nérée Poulin.
- Desboucheau, président du tribunal, M. Paul Proulx.
- Louveteau, M. J.-Ls. Taschereau.
- Benoît, M. Charles Dubé.
- Un vieil habitué de table d'hôte, M. Anatole Papillon.
- Un crieur.
- Paméla, femme de Boulinaud, Mlle Amarilda Thibault.
- Cécile, Mlle Lucie Tremblay.
- Agathe, Mlle Berthe Richard.
- Augustine, Mlle Charlotte Hébert.

NOTES LOCALES

DEPART

Mercredi, une pieuse enfant de Marie, Mlle Juliette, fille de M. Placide Bernatchez, du Village, a fait le sacrifice de quitter sa famille pour aller se consacrer au Bon Dieu, sous le voile des Soeurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus, à Québec. Ces amies ont aimé rencontrer une dernière fois, sous le toit paternel, dimanche soir dernier, cette attachante compagne, qui emporte leurs vœux de sainte persévérance dans la voie toujours ouverte aux âmes généreuses, aptes pour les sublimes dévouements.

M. Maurice Boulet et sa sœur, Mlle Marie-Paule, de Saint-François, sont venus rendre visite à leurs parents, dimanche dernier.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Lundi, le 18 février, à 8.30 hres, sera chanté le service anniversaire de feu Dame Emma Bernier, épouse de M. Fortunat Gaudreau. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FEU M. LUDGER COUILLARD

Une foule imposante lui rend un éclatant témoignage d'estime en assistant à ses funérailles.

Dans la soirée du 5 février, la nouvelle déjà se répérait que M. Ludger Couillard, rencontré dans l'après-midi, à sa promenade quotidienne, était passé à l'autre vie. Il était 8 hres. Le défunt venait de prendre connaissance des rapports qu'il suivait dans son journal, quand une syncope immobilisa à jamais le digne citoyen, l'ami de tous ceux qui le connaissaient. Homme profondément religieux, la mort ne l'a pas surpris: il l'attendait avec une sereine confiance, car sa santé amoindrie depuis quelque temps, causait des soucis à sa famille qui l'entourait de filiales prévenances, sans pouvoir conjurer le mal impitoyable qui accomplissait son oeuvre néfaste Monsieur Couillard était un homme d'initiative; la Providence l'a favorisé dans chacune de ses entreprises: dans le domaine de l'agriculture, dans le commerce de bois, voir même dans l'exploitation d'une renardière dont il était seul propriétaire. Toutes ses entreprises dirigées avec intelligence et un jugement sûr, lui valurent de bien beaux résultats. L'Union Catholique des cultivateurs perd un de ses membres dont elle était fière. M. Couillard n'hésitait jamais pour donner son adhésion aux bonnes causes. Il était de tous les louables mouvements.

La probité, son affabilité et sa grande charité auréoleront sa mémoire dans le coeur de ses concitoyens.

Puissent ces caractéristiques qui font les amis de Dieu assurer le passage à son grand voyage et le droit à l'éternelle félicité.

Les nombreux amis de la famille Couillard ont pris large part à leur légitime douleur, tel qu'on le verra par le rapport des somptueuses funérailles, que nous publions dans une autre colonne.

M. et Mme Ovila Béland, de Québec, ont passé une partie de la semaine à Montmagny, les invités de leur tante, Mme Arthur Coulombe, et autres parents.

M. J. T. Cliche, de Saint-Georges de Beauce, était dans notre ville, par affaires, au commencement de la semaine.

Nous apprenons que M. le Dr J. Ths. Gosselin, de notre ville, vient d'être nommé médecin du Département de la Colonisation, pour les paroisses du haut du comté. Cette nomination fait suite au mouvement de colonisation entrepris suivant le Plan Vautrin.

Mlle Simonne Létourneau, G.M.G. a aussi été nommée en même temps assistante du Dr Gosselin.

Nos félicitations.

M. et Mme Arsène Robin, ainsi que M. Emilien Robin, se sont rendus à Saint-Pierre, samedi dernier, pour assister aux funérailles de leur tante, Mme Vve Désiré Lamonde.

A VENDRE

Maison à vendre en bas de l'évaluation municipale, portant les Nos. 7 et 9, rue de l'Eglise, Montmagny, ainsi que logement à louer.

Pour prix et conditions, s'adresser à:

C. O. TALBOT,
51, rue Aberdeen,
Québec.

25-j.n.o.

M. Georges Chamberland, de Québec, était de passage à Montmagny, dimanche, en visite chez M. et Mme L. A. Edouard Normand.

PARTIE DE CARTES

Lundi prochain, le 25 février, de 2 à 4 hres P.M., aura lieu au Salon des Chevaliers de Colomb, un grand Euchre organisé par les Dames du Cercle des Fermières. Le public est cordialement invité à assister à cette partie de cartes. De magnifiques prix seront distribués aux gagnants. Prix d'admission: 0.25. Qu'on se le dise qu'on vienne en foule passer un agréable après-midi.

Mlle Irène Green est de retour chez elle, après un mois de promenade à Tourville, l'invitée de sa sœur, Mme William Berger.

M. Edouard Rochefort, de Beauharnois, était, dimanche, en visite chez son frère, M. Eugène Rochefort, et autres parents.

M. J. M. Lussier, gérant de Bélanger et Lacombe, Ltée, à Sherbrooke, succursale de A. Bélanger Ltée, était de passage par affaires, au bureau de cette maison, au cours de la semaine.

Mlle Thérèse Massicotte, de Victoriaville, passe quelques jours à Montmagny, l'invitée de son amie, Mlle Jeanne Hébert.

Mme Agilas Chouinard, de Lauzon, est venue passer quelques jours chez ses sœurs, Mmes Félix et François Deschênes.

M. et Mme Edmond Bernatchez et Mlle Mariette Bernatchez se sont rendus à Québec, à l'occasion du service anniversaire de M. Joseph Gagnon, chanté en l'Eglise de Ste-Foy, lundi, le 11 du courant.

M. P. Rouillard, de Lévis, était, cette semaine, en visite chez sa sœur, Mme Emile Doyer.

Mlle Cécile Guay, de Québec, pas se quelques jours chez son grand-père, M. Jos Méthot, et visite en même temps ses amies.

FUNERAILLES DE M. JOS. C. LISLOIS, SHERIF

Jeudi, le 7 février, à 10 hres, 15, avaient lieu en l'église paroissiale, les funérailles de M. Jos. C. Lislois, shérif, décédé le 4 du courant, à l'âge de 79 ans.

La levée du corps fut faite par M. le curé J. A. Lessard. M. l'abbé A. Papillon, vicaire, chanta le service, assisté de MM. les abbés F. Gagné et A. Guay, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Albert Dion et Marc C. Després. M. le curé Lessard assistait au chœur.

M. Chs. A. Paquet, M.P.P., portait la croix. Tenaient les coins du drap mortuaire: MM. Wenceslas Nicole, Aurélien Bernatchez, Emile Boulanger, J. Albéric Marquis, J.-Léo K. Laflamme et Aimé M. Dechêne.

On remarquait dans le cortège: MM. Dr Ph. Richard, J. G. Bitner, St-Romuald, Arc. Caron, J. R. Boulanger, R. T. Gagnon, Wilfrid Proulx, J. A. Fortier, J. N. Dubé, Théodore Fortin, Lacasse Rousseau, J. U. Têtu, Ed. Normand, Dr J. Ths. Gosselin, Joseph Paré, Eug. Bernatchez, J. L. A. Normand, Geo. E. Fournier, Jos. C. Hébert, Ths. Tremblay, Philippe Rousseau, Jos. A. Tremblay, René Paré, Damase Beaudoin, Albert Gagné, Narcisse Proulx, Alex. Béchar, J. Elz. Boulanger, Onés. et Nap. Proulx, Ev. Laflamme, Tél. Coulombe, Léon Côté, Nap. Létourneau, C. Eug. Létourneau, Dr Paul C. Dupuis, Georges Blais, J. N. R. Lésperance, Wellie Paquet, etc. etc.

Le défunt laisse pour le regretter: une belle-sœur, Mlle Catherine Joncas, de Montmagny, deux nièces, Mme J. P. Ethier, d'Ottawa, Mme J. A. Chalifour, de Montréal, deux neveux: MM. Gaston Ethier, agronome, de Sainte-Anne de la Pocatière, et J. T. O. Ethier, pharmacien, d'Ottawa.

Nos sympathies à la famille.

Mme Vve Alfred Doyer, de Saint-Pierre, passe quelques jours en notre ville, chez des parents et amies.

AU CINEMA

Programme des 21 et 23 février: "L'IMPERATRICE ROUGE"

Scénario. Fille du Duc d'Anhalt (Ch. AU-BREY SMITH), la jeune Princesse

Sopbie Frédérique (LA PETITE MARIA SIEBER), est élevée suivant les principes de la morale la plus rigoureuse, conformément aux traditions des petites Cours allemandes.

Sa mère, la Princesse Joanna, ambitionne pour elle un brillant mariage. Et ses vœux sont comblés le jour où le Roi de Prusse, suzerain des ducs d'Anhalt, négocie l'union de la jeune Princesse, devenue jeune fille, (MARLENE DIETRICH) au Grand-Duc Pierre de Russie neveu et héritier de l'Impératrice Elisabeth de Russie.

Un Ambassadeur extraordinaire, le Comte Alexei (JOHN LODGE), vient chercher en grande pompe la jeune Princesse, qui se rend, accompagné de sa mère, à Saint-Petersbourg, en vue de ce mariage.

Au cours du voyage, le charme, la pureté de Sophie font une profonde impression sur Alexei. Mais celle-ci repousse ses avances, ne pensant qu'à son fiancé, qu'elle se représente sous les traits d'un Prince Charmant, paré de toutes les séductions.

La réalité déçoit, hélas, affreusement la pauvre petite: au Palais des Tsars, règne un cérémonial à la fois barbare et somptueux; l'Impératrice Elisabeth (LOUISE DRESSER) fait prier tout le monde sous le joug autoritaire. Quand au Grand Duc Pierre (SAM JAFFE), loin d'être l'élu "beau comme un Dieu grec" dont elle rêvait naïvement c'est un dégénéré malfaisant.

Sophie, qui a dû se plier à la religion orthodoxe, porte maintenant le prénom de Catherine, imposé par l'Impératrice. Elle souffre de tout ce qui l'entoure. Sa mère est renvoyée en Allemagne sans même pouvoir lui dire adieu. Elle sent autour d'elle de ténébreuses machinations. La vie privée de l'Impératrice, enfin, la révolte.

Elle se rend compte, avec horreur, qu'on ne l'a mariée à Pierre que pour donner un héritier à la couronne et ne trouve de réconfort que dans la tendresse d'Alexei; mais elle éprouve une nouvelle et profonde désillusion en apprenant que ce dernier est le propre amant de l'Impératrice dont l'âge n'a pas éteint les ardeurs. Et Sophie, surprise, un soir, dans le jardin du Palais, par un jeune officier de la garde qui ignore sa personnalité, oublie pour la première fois ses devoirs entre les bras de cet inconnu. Les années passent. L'Impératrice meurt, et son neveu lui succède sur le trône. L'Histoire a enregistré ce que fut pour la Russie ce règne de Pierre III, dont les "oukasses", dictées par une folie sanguinaire, terrorisèrent le pays.

Le Tsar, poussé par une maîtresse intrigante, projette de répudier Catherine. Mais celle-ci, qui sait pouvoir compter sur les officiers de l'armée, et notamment sur un Capitaine, Orlof (Gavin Gordon), auquel elle a, depuis longtemps, accordé ses faveurs, s'enfuit du Palais Impérial avec l'aide d'Alexei, recrute des troupes, pénètre de force, à la tête de ses Cosaques, au Palais, et se fait proclamer Impératrice, Pierre III est mis à mort par Orlof. Et le règne de celle qui devait être la plus grande Impératrice de Russie commence...

Alexei espère encore trouver dans l'amour de Catherine la récompense du fidèle attachement qu'il lui a toujours témoigné. Mais Catherine n'a pas oublié que la vieille Impératrice Elisabeth l'avait chargée jadis d'introduire le bel Alexei dans son alcôve. Et, au moment où ce dernier croit enfin qu'il va passer la nuit près d'elle, elle lui donnera — quelle revanche! — mission d'ouvrir la porte dérobée de l'appartement royal à son favori Orlof. La petite Princesse timide, naïve et confiante, est devenue femme. Une femme qui laissera dans l'Histoire le souvenir d'un règne glorieux et celui d'une vie privée passionnément aventureuse.

Distribution: Marlene Dietrich, John Lodge, Louise Dresser, La Petite Maria Sieber, etc.

Mlle Irène Marchand, de Québec, est en ce moment en visite chez des amies.

PACIFIQUE CANADIEN

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition en tout temps.

Adressez-vous à C. A. LANGEVIN, Agent du Traffic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique, ou à P. E. GINGRAS, agent de District, Gare Windsor, Montréal. 25 j.n.o.

SEANCE DU CONSEIL

Une séance de notre Conseil de Ville fut tenue le 11 février courant, à laquelle étaient présents: MM. les échevins Joseph Paré, Alfred Dion, Joseph Nicole, Godefroid Boulet, Henri Gaudreau, Téléphore Coulombe et Elzéar Méthot.

Le secrétaire fit la prière ordinaire et la séance fut ouverte.

A la suite de la confession de jugement de M. Chs. A. Paquet, M.P.P., le conseil se trouvait sans maire, et sur proposition de l'échevin Gaudreau, appuyé par l'échevin Paré, M. Alfred Dion fut chargé de présider cette séance.

Sur proposition de l'échevin Coulombe, appuyé par l'échevin Nicole, Monsieur Joseph Paré fut élu pro-maire pour le prochain semestre. Vu l'absence d'un maire, M. Paré prit son siège.

Lecture des procès-verbaux de la dernière séance fut faite.

Le trésorier fait part au Conseil que les recettes de notre ville, pour le mois de janvier 1935, furent de \$13,527.08, et les déboursés de \$80.50. Le montant en banque au 31 janvier 1935 était de \$24,883.11.

Suivit la lecture du serment d'office de tous les échevins, ainsi que le rapport des dernières élections municipales.

Sur proposition de l'échevin Dion, appuyé par l'échevin Gaudreau, le pro-maire fut autorisé à signer tous les documents d'ici à la nomination d'un nouveau maire.

Le Conseil autorisa Mre René Paré à représenter la ville, dans une réclamation d'Edmond Bernatchez, au sujet de certaines taxes qui lui auraient été chargées en trop, depuis 20 ans. Ce monsieur réclame de la ville la somme de \$404.55, prétendant que la ville n'avait pas le droit, d'après la Loi des cités et villes, de charger plus que 1 pour cent comme taxe foncière, sur les terres en culture.

La ville a présentement des réclamations du même genre pour un montant de près de \$3,500.00, et la rumour voudrait qu'il y en aurait encore davantage à l'avenir. Nos édiles ont tout intérêt à ce que cette question soit étudiée à fond, car elle pourrait affecter la position financière de notre ville.

L'échevin Téléphore Coulombe fait remarquer au Conseil que la police d'assurance couvrant les accidents pouvant arriver à nos pompiers, lorsqu'ils sont appelés en dehors, couvrirait seulement les accidents survenus dans les limites de la ville, et il insiste, parce que l'entente survenue entre la paroisse de Saint-Thomas et la ville, au sujet de notre brigade de feu, ne semble pas claire au sujet de la responsabilité de la paroisse, en cas d'accident. Cette affaire est référée à l'aviséur légal de la ville qui fera rapport.

Le conseil retarde l'étude du rapport pour l'exercice 1934, à la prochaine séance de mars.

Sur proposition de l'échevin Dion, appuyé par l'échevin Nicole, il est résolu que les noms de MM. le Dr Philippe Richard, Adolphe Bernier et Geo. E. Fournier, apparaissent au bail que la ville a avec les Chevaliers de Colomb, soient remplacés par ceux de MM. Alex. Béchar, Damase Beaudoin et Narcisse Fournier.

Le rapport de l'examineur-électricien fut lu au Conseil, et l'échevin Coulombe suggéra que les améliorations demandées soient faites sans délai, afin d'être en règle avec les compagnies d'assurance.

Notre Conseil de Ville semble vouloir faire diligence dans toutes les mesures qu'il a à discuter et à régler.

25 Chambres Modernes

HOTEL MONTMAGNY INN

A.-J.-B. NORMAND, prop.

Auberge agréablement sise au bord de l'eau — au confluent de la Rivière du Sud et du Bras St-Nicholas, — le long de la route Nationale.

LE MEILLEUR HOTEL A MONTMAGNY

Chambres et Repas de choix. Comfort et Service empressé.

RENDEZ-VOUS du public voyageur et touristique.